

Préparatifs des législatives du 2 juillet
Tebboune préside une réunion de travail

PAGE 16



L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX

Tarif exigé pour
un bébé

PAGE 15



QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Rapprochement
algéro-français
Macron multiplie
les initiatives

PAGE 4

Économie informelle
Un défi structurel persistant

PAGE 6



Réduire l'informel suppose plus qu'une mesure
exceptionnelle : une transformation profonde.

Caisse nationale
de retraite
Le certificat de vie
rayé du dispositif

PAGE 5

Une procédure
désormais jugée lourde
et contraignante, aussi
bien pour les retraités
que pour
l'administration.



Chanegriha en visite
à la 3^e Région militaire :
«L'Algérie demeure
solide face aux
turbulences mondiales»

PAGE 3

Le général d'armée Saïd
Chanegriha, ministre délégué
auprès du ministre de la
Défense nationale et chef
d'état-major de l'Armée
nationale populaire, a affirmé,
hier, que malgré les grands
troubles géopolitiques que
connaît le monde, l'Algérie
demeure forte et résiliente face
à leurs effets dévastateurs.



HANTAVIRUS
L'ALGÉRIE
SUR LE
QUI-VIVE

PAGE 5



Rare mais dangereux : le hantavirus pousse
les autorités sanitaires à intensifier vigilance
et mesures préventives.

Promotion de l'intégration africaine
Fateh Boutbig salue le rôle de l'Algérie

PAGE 16

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Tebboune plaide pour une approche africaine

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, lundi dernier, l'attachement de l'Algérie et de l'Angola au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et à l'intensification de la coordination face aux menaces communes.

Dans une déclaration conjointe avec son homologue angolais, Joao Lourenço, à l'issue des entretiens qu'ils ont eus au siège de la Présidence de la République, le président de la République a évoqué la coopération entre les deux pays à l'échelle régionale et internationale, précisant avoir souligné avec le président angolais «l'importance du renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et de l'intensification de la coordination pour faire face aux menaces communes, à leur tête le terrorisme et la criminalité organisée, dans le cadre d'une approche africaine fondée sur les solutions pacifiques et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats».

«Partant de notre attachement au respect du droit international, nous avons exprimé notre soutien au droit des peuples à l'autodétermination, en l'occurrence les peuples sahraoui et palestinien, conformément aux résolutions onusiennes et à la légalité internationale qui leur garantissent ce droit», a ajouté



le président de la République. Il a, en outre, salué «le rôle actif de l'Angola, sous la conduite du président Joao Lourenço, en matière de médiation et de règlement des conflits, notamment en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs», tout en louant les efforts du président angolais durant sa présidence de l'Union africaine (UA).

D'IMPORTANTES ACCORDS ÉCONOMIQUES CONCLUS

Sur le plan économique, le président de la République a fait part d'une convergence de vues sur «l'importance de l'action africaine commune et le soutien au processus d'intégration économique, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et les grands projets structurants favorisant l'interconnexion et l'intégration entre les pays du continent». C'est dans ce cadre que s'inscrivent les accords signés, à l'occasion de la visite d'Etat qu'effectue le président Joao Lourenço, dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, des énergies renouvelables, de la santé, de la numérisation et de la formation, a expliqué le président de la République, précisant qu'il a été convenu de développer les mécanismes d'échange d'experts dans tous ces domaines, que ce soit à travers la Commission mixte ou par

le biais du Conseil d'affaires conjoint. Après avoir réitéré la disposition de l'Algérie à soutenir les efforts de développement en Angola, notamment dans le domaine de la formation des cadres, le président de la République s'est félicité des «importants accords conclus» entre les deux pays, lesquels, a-t-il dit, «ont vocation à renforcer le cadre juridique et à ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération bilatérale».

UNE LIGNE AÉRIENNE ALGER-LUANDA DÈS JUILLET

«La concrétisation du projet de liaison aérienne directe entre Alger et Luanda constituera l'un des principaux jalons du renforcement des échanges et du rapprochement entre les deux peuples», a-t-il assuré, précisant que l'ouverture de cette ligne interviendra «en juillet de l'année en cours». Par la même occasion, le président de la République a tenu à saluer les sentiments d'amitié exprimés par le président Joao Lourenço à l'égard de l'Algérie, notamment à travers l'hommage rendu à ses symboles historiques, réaffirmant l'importance du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la mémoire et de l'histoire, notamment dans son volet relatif aux crimes coloniaux, pour «la préservation de la mémoire et l'établissement de la justice historique». Le président de la République a également adressé ses remerciements au président angolais pour son aimable invitation à effectuer une visite dans son pays, une invitation qu'il s'est engagé à «honorer dans les meilleurs délais».

Synthèse R. N.

Le président de la République décoré de l'Ordre d'Agostinho Neto

Le président de la République d'Angola, Joao Manuel Gonçaves Lourenço, a décoré, lundi soir, à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de l'Ordre d'Agostinho Neto, en reconnaissance de ses marques d'amitié sincères, notamment à l'égard du peuple angolais, et de sa précieuse contribution au renforcement des relations bilatérales. Le président angolais a également salué le rayonnement international de l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. De son côté, le président de la République, récipiendaire de la médaille Sadr de l'Ordre du mérite national, a décidé de décerner à son frère, le président de la République d'Angola, la médaille Athir, en reconnaissance de son engagement constant en faveur de la consolidation des relations bilatérales et de la préservation des liens historiques de fraternité, de solidarité et de coopération, ainsi que de son attachement à l'unité de l'Afrique et à la défense des causes justes aux niveaux régional et international.

LE PRÉSIDENT ANGOLAIS EXPRIME SA GRATITUDE

«L'Algérie est un pays frère et un allié indéfectible»

Le président de la République angolaise, João Lourenço, a souligné, hier, le soutien indéfectible de l'Algérie à la lutte de libération de l'Angola et a défendu la préservation de la mémoire historique face aux tentatives de «blanchir les horreurs du colonialisme». Dans un discours prononcé lors de la session extraordinaire du Parlement, réunie dans ses deux chambres au Palais des Nations, le président angolais a affirmé que l'Algérie a contribué de manière décisive, politiquement et matériellement, à faire de l'Angola une nation souveraine capable de définir son propre destin. Il a exprimé sa profonde gratitude pour toute l'aide apportée par l'Algérie à son pays et a rappelé «l'héritage historique commun qui unit les deux pays», soulignant que «grâce au soutien et à l'aide de l'Algérie, l'Angola est devenu un pays indépendant et souverain, et est conscient de l'ampleur des défis auxquels il est confronté». João Lourenço a tenu, à l'occasion, à rendre hommage à des figures historiques algériennes telles qu'Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène pour leur rôle dans la promotion de l'autodétermination du peuple angolais. Selon le chef de l'Etat angolais, «l'Algérie est un pays frère, un allié sûr et indéfectible, et que nous partageons avec elle toutes les valeurs. Ces valeurs constituent depuis de nombreuses années un pilier majeur des relations étroites qui unissent nos deux pays». «Nos peuples ont subi le colonialisme, qui n'a pas reconnu nos valeurs culturelles, ni notre indépendan-



ce, et a exploité nos ressources naturelles», a-t-il ajouté. Le président angolais a affirmé qu'«il existe une convergence de vues entre l'Angola et l'Algérie, et cette perspective partagée nous engage à œuvrer ensemble pour remplir ce rôle mutuellement bénéfique».

UN APPEL À L'UNITÉ

Lors de son discours, le président angolais a appelé à l'unité africaine face aux crises mondiales. Il a plaidé pour une concertation accrue entre les pays africains afin de faire face aux inégalités du système international. Il a souligné que les défis auxquels sont confrontés les pays africains aujourd'hui sont liés à leur

représentation au sein des organisations et institutions financières internationales. Saluant la marche africaine menée par l'Algérie, considérée comme un acteur clé du soutien à l'industrie et de la promotion de l'intégration économique sur le continent, le président angolais a remercié l'Algérie d'avoir octroyé à l'Angola 8 000 bourses d'études supérieures et de l'avoir aidée à créer la compagnie énergétique angolaise Sanagol. Il a, par ailleurs, insisté sur «l'importance de renforcer les relations bilatérales dans les domaines des infrastructures, des transports, de l'enseignement supérieur, ainsi que de la recherche scientifique et du développement technologique».

LEADERSHIP ALGÉRIEN

Evoquant le contexte sécuritaire et politique du continent, le président angolais João Lourenço a affirmé que «l'Algérie possède une expérience considérable qui mérite notre évaluation et notre appréciation, afin d'apporter des solutions aux problèmes majeurs et dangereux que connaît notre continent, au premier rang desquels le fléau du terrorisme». Il a, à ce titre, salué le président Abdelmadjid Tebboune, le qualifiant de «champion de l'Union africaine dans la lutte contre le terrorisme et toutes les formes d'extrémisme».

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

Le chef de l'Etat angolais a indiqué que les visites de haut niveau entre les deux pays visent à identifier de nouveaux domaines de coopération et des mécanismes de mise en œuvre de projets conjoints, en vue de renforcer les relations bilatérales. Cette intervention du dirigeant angolais devant les membres des deux chambres du Parlement fait suite à la signature, lundi dernier, de onze accords et mémorandums d'entente entre Luanda et Alger, portant notamment sur les secteurs du pétrole et du gaz, des transports, des mines, des ressources en eau, de la formation professionnelle, des services postaux et des télécommunications.

S. Smati

CHANEGRIHA EN VISITE À LA 3E RÉGION MILITAIRE : «L'Algérie demeure solide face aux turbulences mondiales»

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier, que malgré les grands troubles géopolitiques que connaît le monde, l'Algérie demeure forte et résiliente face à leurs effets dévastateurs.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme de préparation au combat 2025-2026 au sein des différentes Régions militaires, Saïd Chanegriha a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection à la 3e Région militaire. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, la visite a débuté au siège du commandement de la Région à Béchar, où le général d'armée a été accueilli par le général-major Nacereddine Fodil, commandant de la 3e Région militaire. À cette occasion, Saïd Chanegriha s'est recueilli à la mémoire du chahid Mustapha Ben Boulaïd, dont le siège du commandement porte le nom, en déposant une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et en récitant la Fatiha à la mémoire des martyrs. Le chef d'état-major de l'ANP a ensuite rencontré les cadres et les personnels de la Région lors d'une allocution d'orientation retransmise par visioconférence à l'ensemble des unités de la 3e Région militaire. Il a affirmé que «l'Algérie, malgré les profondes turbulences géopolitiques que connaît le monde, demeure solide et résiliente face à leurs effets destructeurs», grâce à trois piliers essentiels.

SOLIDITÉ ÉCONOMIQUE

Dans ce contexte, Saïd Chanegriha a souligné que «le monde traverse aujourd'hui une phase de graves perturbations géopolitiques générant des répercussions économiques préoccupantes», évoquant notamment les dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi que



la montée de l'inflation et de la récession à l'échelle internationale. Le premier facteur de résilience de l'Algérie réside, selon lui, dans «la solidité économique», renforcée par les grands projets structurants engagés par l'État. Il a cité, à ce titre, le projet de ligne ferroviaire reliant Béchar à Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf.

UN FRONT INTÉRIEUR SOLIDE

Ces réalisations, a-t-il estimé, «ne constituent pas de simples investissements conjoncturels, mais des bases structurelles appelées à contribuer à l'élaboration d'un modèle de développement capable d'absorber les chocs et de créer une immunité économique nationale».

Le général d'armée a également mis en avant «la cohésion sociale et la solidité du front intérieur», qu'il considère comme le deuxième pilier de cette résilience. Il a salué «la conscience croissante du peuple algérien dans toutes ses composantes ainsi que des élites nationales sincères», estimant que celles-ci sont pleinement conscientes «des dimensions des complots visant à perturber le processus de renouveau multidimensionnel engagé par le pays ces dernières années». Le troisième pilier repose, selon le chef d'état-major, sur «le haut niveau de préparation et la vigilance permanente des forces armées», qu'il a qualifiées de «pierre angulaire de cette résilience et de cette solidité stratégique

singulière». Il a affirmé que l'ANP ne se limite pas à la sécurisation du territoire national, mais contribue également à «consacrer l'image d'un État fort et sûr dans un environnement régional troublé».

UNE ARMÉE PRÉPARÉE, UN ETAT FORT

Le communiqué souligne également que Saïd Chanegriha a évoqué «la confiance croissante des partenaires étrangers», illustrée par «les visites de haut niveau successives de responsables militaires et politiques de plusieurs pays amis», considérant que cela reflète la place qu'occupe désormais l'Algérie sur les plans régional et international. Le général d'armée a enfin estimé que cette dynamique de réalisations représente «un investissement stratégique dans la résilience globale», qu'il considère comme «la garantie essentielle d'une présence efficace dans un monde en pleine mutation». Il a attribué ces acquis aux efforts des «patriotes sincères dans toutes les institutions de l'État», sous «la conduite clairvoyante du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale». À l'issue de cette rencontre, le chef d'état-major de l'ANP a écouté les préoccupations des personnels de la 3e Région militaire, lesquels ont réaffirmé leur détermination à poursuivre leurs efforts pour accomplir leurs missions, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre toute menace potentielle.

Synthèse R. N.

COOPÉRATION MILITAIRE

Alger et Hanoï ouvrent une nouvelle page

La coopération militaire entre Algérie et Vietnam vient de franchir une nouvelle étape. Les deux pays envisagent plusieurs axes de collaboration, notamment l'intensification des échanges de haut niveau, la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération militaire, ainsi que le développement de partenariats dans les domaines de la formation, de la recherche historique, des industries de défense, de la logistique et des technologies. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale en matière de défense. C'est ce qui ressort de l'audience accordée, hier, par le général Phan Van Giang, membre du bureau politique, vice-secrétaire de la Commission militaire centrale et ministre vietnamien de la Défense nationale, à l'ambassadeur d'Algérie au Vietnam, Azzedine Bechka.

DES RELATIONS HISTORIQUES CONSOLIDÉES

Au cours de cette rencontre, le général Phan Van Giang a salué la solidité des relations historiques unissant le Vietnam et l'Algérie. Il a rappelé que les deux pays se sont mutuellement soutenus dans leurs luttes pour l'indépendance nationale et continuent aujourd'hui à développer une coopération étroite dans plusieurs secteurs stratégiques. Les relations bilatérales ont connu un nouvel élan ces dernières années, notamment depuis l'élévation des liens entre les deux pays au rang de partenariat stratégique, en novembre 2025. Selon les responsables vietnamiens, cette évolution a permis de consolider les bases politiques de la coopération et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans de nombreux domaines.



LA DÉFENSE AU CŒUR DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Le ministre vietnamien de la Défense a souligné que la coopération militaire et la défense demeurent une priorité pour les dirigeants des deux pays. Parmi les résultats les plus marquants figurent les

échanges réguliers de délégations à différents niveaux ainsi que les programmes de formation. Il a également rappelé que l'Algérie figure parmi les deux seuls pays africains où le ministère vietnamien de la Défense dispose d'un bureau d'attaché de défense résident.

RÉUNION DE L'AP-OTAN

L'APN y prend part

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part, à Rome (Italie), aux travaux de la réunion du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM) de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette réunion, dont les travaux ont débuté lundi dernier, connaît la participation des députés Ayoub Hammad et Mohamed Faouzi Bendjaballah, en qualité de représentants de l'APN, précise le communiqué. Les thématiques débattues lors de la première journée de cette réunion ont porté sur «les défis actuels face à la dégradation de la situation sécuritaire au Moyen-Orient et dans le Golfe». Dans ce cadre, les participants ont mis l'accent sur «la nécessité de conjuguer les efforts afin de parvenir rapidement à une solution durable, à même de garantir le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région», conclut la même source.

APS

Le général Phan Van Giang a, par ailleurs, estimé que la participation de représentants vietnamiens et algériens aux célébrations du 70e anniversaire de la victoire de la bataille de Diên Biên Phu, en mai 2024, ainsi qu'au 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, en novembre 2024, illustre la profondeur des liens historiques et de l'amitié traditionnelle entre les deux nations.

VERS UNE COOPÉRATION PLUS CONCRÈTE

À cette occasion, le responsable vietnamien a également invité les dirigeants du ministère algérien de la Défense nationale ainsi que les entreprises algériennes du secteur de la défense à participer au 3e Salon international de la défense du Vietnam, prévu en décembre 2026 à Hanoï.

De son côté, l'ambassadeur Azzedine Bechka a réaffirmé l'importance des relations entre Alger et Hanoï et exprimé son soutien aux propositions de coopération formulées par la partie vietnamienne. Il a notamment insisté sur la nécessité de renforcer les échanges de délégations de haut niveau, la coopération dans le domaine de la formation ainsi que la participation aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. Le diplomate algérien a enfin assuré qu'il poursuivrait ses efforts afin de contribuer au développement des relations de coopération entre le Vietnam et l'Algérie, en particulier dans le domaine de la défense, dans le but de leur donner un caractère plus concret et plus efficace.

R. N.

RAPPROCHEMENT ALGÉRO-FRANÇAIS

Macron multiplie les initiatives

Entre crispations diplomatiques et intérêts stratégiques communs, le président français tente de remettre sur les rails la relation franco-algérienne en plaidant pour un dialogue apaisé.

À un an de son fin de mandat, Emmanuel Macron tente de relancer le dialogue avec l'Algérie, après près de deux années de tensions diplomatiques. Entre gestes symboliques et reprise progressive de la coopération bilatérale, Paris cherche à éviter une rupture durable avec Alger, partenaire stratégique sur les questions migratoires, sécuritaires et économiques.

Au lendemain de son appel à l'apaisement, Emmanuel Macron est revenu à la charge. Dans un entretien accordé au magazine Africa Report, il a réitéré son souhait de renforcer les liens avec l'Algérie.

Le président français pointe, sans détour, les blocages politiques des deux côtés de la Méditerranée. En France, il vise notamment l'extrême droite, qu'il accuse de freiner tout rapprochement. En Algérie également, certaines forces seraient peu enclines à un apaisement durable.

Évoquant des résistances au sein de la classe politique française, il indique qu'«une partie de celle-ci ne souhaite pas que les choses s'arrangent», tout en ajoutant que «de même, une partie de la classe politique algérienne ne souhaite pas de bonnes relations avec la France». Le président français cherche ainsi à équilibrer son propos. Il réaffirme, par ailleurs, que le rétablissement de relations apaisées relève d'un intérêt mutuel.

Pour Emmanuel Macron, la période de crispation actuelle a fragilisé les deux pays. Elle pénalise leurs intérêts économiques et complique la gestion de dossiers sensibles tels que l'immigration clandestine et la lutte contre le terrorisme.

«Cela nous affaiblit tous les deux», résume-t-il, insistant sur le fait que «d'un point



de vue pragmatique, il est dans l'intérêt de la France de s'entendre avec l'Algérie, et dans l'intérêt de l'Algérie de s'entendre avec la France. Et lorsque nous sommes en désaccord, nous devons dialoguer», tout en reconnaissant que cette confrontation, ayant conduit les deux gouvernements à se replier sur eux-mêmes, «ne sert les intérêts d'aucune des deux parties».

UNE STRATÉGIE DE CONTINUITÉ DIPLOMATIQUE

Sans imputer directement la responsabilité à l'Élysée, malgré une proximité passée avec certains discours portés par son ancien ministre Bruno Retailleau, Emmanuel

Macron reconnaît, toutefois, que ce climat tendu réduit les marges de manœuvre diplomatiques et économiques.

«Cette situation réduit les initiatives économiques ainsi que la capacité à traiter efficacement les enjeux migratoires et sécuritaires», note-t-il, précisant qu'«en résumé, elle nous a affaiblis tous les deux».

Ce discours s'inscrit dans la continuité de ses déclarations de la veille, lorsqu'il plaide pour une relation «apaisée», éloignée des débats de politique intérieure française. La présidence française affirme vouloir traiter la relation franco-algérienne avec «honnêteté» et dans le respect des différentes mémoires liées à l'histoire coloniale

et à la guerre d'Algérie.

Pour Paris, cette reprise du dialogue doit permettre d'obtenir des résultats concrets sur les dossiers migratoires et sécuritaires. Les autorités françaises soulignent, toutefois, qu'il s'agit d'un «dialogue exigeant mais nécessaire» entre deux États souverains.

UNE RELATION ENCORE SOUS TENSION

Se présentant comme le président français ayant le plus œuvré à la réconciliation avec l'Algérie depuis 2017, Emmanuel Macron affirme avoir multiplié les gestes d'apaisement : reconnaissance de certaines responsabilités historiques, discours adressés aux harkis, aux pieds-noirs et aux Franco-Algériens, ainsi qu'un dispositif d'excuses officielles et de réparations financières accordé aux harkis en 2021, sans aller jusqu'à une repentance officielle envers l'Algérie. En France, cette stratégie divise. Des personnalités comme Dominique de Villepin, Jean-Luc Mélenchon ou Ségolène Royal saluent une approche fondée sur le dialogue et la mémoire. À l'inverse, une partie de la droite et de l'extrême droite dénonce une attitude jugée trop conciliante envers Alger. Au-delà des déclarations diplomatiques, les relations franco-algériennes restent marquées par des contentieux persistants : mémoire coloniale, politique migratoire et coopération sécuritaire. Malgré ces tensions, Paris et Alger semblent aujourd'hui privilégier une logique de coopération pragmatique, dictée par des intérêts communs dans un contexte régional instable. Mais du côté algérien, le silence demeure.

Smail ROUHA

VERS UNE GRÂCE PRÉSIDENTIELLE POUR LE JOURNALISTE GLEIZES

La voie ouverte

Le rapprochement engagé entre Alger et Paris depuis plus d'un mois entre désormais dans une phase concrète, marquée par des gestes d'apaisement et une reprise progressive du dialogue. Lundi, les autorités algériennes ont autorisé le consul de France à Alger, Bruno Clerc, à rendre visite au journaliste sportif Christophe Gleizes, condamné à sept ans de prison et détenu depuis près d'un an à la prison de Koléa.

«La visite a eu lieu hier et a été conduite par Bruno Clerc, consul de France à Alger», a déclaré, à l'AFP, Thibaud Bruttin, directeur général de RSF, ajoutant que «Christophe a la santé et le moral». La mère du journaliste, Sylvie Godard, s'était félicitée lundi dernier sur TV5 Monde de cette annonce, y voyant «une nouvelle avancée dans les relations franco-algériennes et sur le dossier de Christophe». Elle a également exprimé l'espoir de voir

intervenir «des développements très positifs pour le retour de Christophe en France» d'ici à la fin du mois de mai.

LE RETRAIT DU POURVOI EN CASSATION

Dans une déclaration à l'AFP, la ministre déléguée aux Armées, Alice Rufo, a salué la tenue de cette visite ainsi que «les nouvelles rassurantes apportées par sa famille». Sa visite à Alger avait notamment pour objectif de «nouer des relations confiantes et prometteuses» et de «restaurer un dialogue efficace» avec les autorités algériennes, après deux années de crise diplomatique, selon l'Élysée.

Arrêté en mai 2024 dans le cadre d'un reportage en Kabylie, Christophe Gleizes a été condamné en appel début décembre à sept ans de prison. Sa famille a annoncé la semaine dernière qu'il avait retiré en mars son pourvoi

en cassation. Cette décision est interprétée comme une démarche visant à ouvrir la voie à une éventuelle grâce présidentielle.

«On espère vraiment que d'ici à la fin mai, il y aura des développements très positifs pour le retour de Christophe en France», a déclaré sa mère.

UN RÉCHAUFFEMENT PROGRESSIF ENTRE ALGER ET PARIS

Cette visite intervient dans un contexte de réchauffement diplomatique entre la France et l'Algérie, après près de deux années de tensions. La venue d'Alice Rufo à Alger visait, selon l'Élysée, à «nouer des relations confiantes et prometteuses» et à «restaurer un dialogue efficace».

Les relations entre Alger et Paris connaissent actuellement une phase de détente marquée par le retour de l'ambassadeur de France à Alger et par une reprise

progressive de la coopération sécuritaire. Cette évolution fait suite à plusieurs différends portant notamment sur l'immigration, les visas et les questions mémorielles, même si le dossier des accords de 1968 demeure sensible. Une relance de la coopération sécuritaire est également amorcée, notamment après la visite du ministre délégué à la Sécurité, Laurent Nuñez, en février 2026. Les tensions autour des laissez-passer consulaires liés aux OQTF et des restrictions de visas semblent également s'atténuer.

LA QUESTION MÉMORIELLE TOUJOURS SENSIBLE

La réconciliation entre la France et l'Algérie paraît ainsi entrer dans une nouvelle phase d'apaisement, marquée par plusieurs gestes symboliques. La France a notamment reconnu sa responsabilité dans les massacres de 1945

à Sétif, Guelma et Kherrata, un geste salué par Alger.

Alice Rufo a estimé qu'il fallait avoir «le courage de regarder l'histoire en face, dans le respect de toutes les mémoires». De son côté, le général d'armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a souligné «la nécessité pour Alger et Paris de dépasser les séquelles du passé colonial», tout en rappelant que cette mémoire ne pouvait être effacée. «Il incombe aux deux pays d'œuvrer conjointement pour dépasser les séquelles du passé colonial tragique, sans pour autant l'oublier, et d'aspirer à un avenir fondé sur le respect mutuel», a-t-il déclaré.

La France est représentée en Algérie par une ambassade, trois consulats généraux (Alger, Annaba et Oran) ainsi que cinq Instituts français situés à Alger, Constantine, Tlemcen, Oran et Annaba.

H. A.

CRÉCUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE

Le certificat de vie rayé du dispositif

Une procédure désormais jugée lourde et contraignante, aussi bien pour les retraités que pour l'administration.

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, hier, une série de réformes structurelles destinées à moderniser la gestion des pensions et à améliorer le pouvoir d'achat des retraités, avec une entrée en vigueur progressive à partir du 1er juin 2026.

S'exprimant lors d'une conférence tenue au forum du quotidien El Moudjahid, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a présenté les principaux axes de cette réforme, marquée par une accélération de la digitalisation des services et une revalorisation générale des pensions.

UNE TRANSITION VERS LA VÉRIFICATION NUMÉRIQUE

Mesure phare de ce nouveau dispositif : la suppression du certificat de vie, longtemps exigé des retraités pour attester de la continuité de leurs droits. Jusqu'ici, ce document nécessitait un déplacement périodique vers les services communaux, avant transmission aux caisses concernées. Une procédure désormais jugée lourde et contraignante, aussi bien pour les retraités que pour l'administration.

Cette obligation est désormais remplacée par un système numérique de contrôle et d'authentification.

DE NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES

La CNR mise sur des technologies de vérification biométrique, notamment la reconnaissance faciale via application mobile, permettant d'identifier le bénéficiaire à partir d'une simple capture photo



intégrée au système central. Dans certains cas, la technologie NFC sera également utilisée pour la lecture sécurisée des données de la carte nationale d'identité via smartphone.

Selon le premier responsable de la CNR, ce basculement vers le numérique vise à simplifier les démarches, réduire les coûts de gestion, limiter les déplacements et renforcer la lutte contre les fraudes liées au maintien indu de pensions après décès, un phénomène qui a pu être constaté par le passé.

La réforme distingue, toutefois, les pensions directes, concernées par ce nouveau

mécanisme d'authentification, et les pensions de réversion, dont les modalités de contrôle restent adaptées à la nature du droit.

Sur le plan financier, la CNR a également annoncé une revalorisation générale des pensions. Les allocations inférieures ou égales à 20 000 DA bénéficieront d'une hausse de 10%, tandis que celles dépassant ce seuil seront augmentées de 5%.

Le montant minimum de la pension est désormais aligné sur le Salaire national minimum garanti (SNMG), fixé à 24 000 DA, entraînant une hausse du minimum de 20 000 à 24 000 DA mensuels. L'allocation minimale de retraite est également revue à

la hausse, passant de 15 000 à 18 000 DA, soit 75% du minimum garanti des pensions.

Ces mesures devraient concerner plus de 3,5 millions de retraités à l'échelle nationale, selon les estimations avancées par la CNR, dans un contexte marqué par la pression du coût de la vie.

Parallèlement, l'institution renforce son offre de services numériques. Les retraités pourront désormais consulter leurs pensions à distance, recevoir des notifications par SMS, suivre les rappels de paiement et utiliser l'application mobile RetraiteDZ, conçue pour centraliser les démarches administratives.

CALENDRIER EXCEPTIONNEL DES VERSEMENTS

Sur le plan opérationnel, la CNR a également introduit un calendrier exceptionnel de versement des pensions pour le printemps 2026. Le paiement du mois de mai sera avancé au 2 mai, tandis que les pensions de juin seront versées entre le 7 et le 18 juin. Le calendrier habituel, fixé entre le 15 et le 26 de chaque mois, reprendra à partir de juillet 2026.

Enfin, la CNR a évoqué les partenariats internationaux en matière de sécurité sociale. Des conventions sont actuellement en vigueur avec la France, la Tunisie et la Belgique. D'autres discussions sont engagées avec la Turquie, l'Égypte et la Mauritanie afin d'élargir la coopération dans la gestion des droits des retraités résidant à l'étranger.

L'institution indique, par ailleurs, travailler sur de nouveaux mécanismes de financement solidaires, destinés à assurer la pérennité du système de retraite et à consolider les équilibres financiers à long terme.

I.Khermane

HANTAVIRUS

L'Algérie sur le qui-vive

Les autorités sanitaires ont renforcé leur vigilance face aux infections à hantavirus, à la suite de la diffusion d'une instruction émanant du ministère de la Santé détaillant le dispositif organisationnel de préparation et d'alerte contre la maladie à hantavirus Andes et d'autres zoonoses transmises par les rongeurs. Ce rappel intervient dans un contexte international marqué par la détection de cas groupés liés à ce virus, considéré comme rare mais potentiellement grave.

Selon les éléments communiqués, les infections à hantavirus sont des zoonoses virales transmises à l'homme principalement par l'inhalation d'aérosols contaminés provenant des excréta de rongeurs infectés. Certaines formes, notamment le virus Andes, circulant en Amérique latine, se distinguent par la possibilité rare mais documentée d'une transmission interhumaine, dans des conditions de contact étroit et prolongé.

UNE MALADIE RARE MAIS POTENTIELLEMENT GRAVE

Les autorités sanitaires insistent sur le fait que la maladie peut évoluer rapidement vers des formes sévères, avec des atteintes respiratoires graves et un taux de



létalité pouvant atteindre 40 à 50% dans certains cas.

Dans ce contexte, une alerte internationale a été signalée par l'Organisation mondiale de la santé, après la détection d'un cluster de cas sur un navire de croisière. Par ailleurs, des informations sanitaires relayées en France font état de onze personnes testées positives à un hantavirus, un élément qui attire l'attention des autorités sanitaires à l'approche de la période estivale.

Le ministère de la Santé, tout en évaluant le risque comme faible pour le territoire national

en raison de l'absence de lien épidémiologique direct identifié, appelle à une vigilance renforcée. La période d'incubation pouvant aller jusqu'à six semaines, ainsi que la mobilité internationale accrue, notamment en période de vacances, constituent des facteurs de surveillance importants.

Le Croissant-Rouge algérien (CNR) rappelle, à ce titre, que «le virus Hanta est associé aux rongeurs et peut se transmettre à l'homme par inhalation de particules contaminées dans des environnements peu hygiéniques», soulignant que la prévention

repose essentiellement sur l'hygiène et la sensibilisation des populations.

Les autorités sanitaires précisent que les services hospitaliers et les structures de santé doivent être en état d'alerte, avec la désignation de points focaux, le renforcement des capacités de détection précoce et la mise en œuvre de protocoles d'isolement en cas de suspicion. Les postes de contrôle aux frontières sont également appelés à renforcer les dispositifs de surveillance sanitaire, notamment à travers la disponibilité des équipements de protection et la mise en place de procédures de tri des voyageurs symptomatiques.

La situation prend une dimension particulière à l'approche des vacances d'été, période durant laquelle les déplacements internationaux augmentent fortement. Une grande partie de la diaspora algérienne résidant à l'étranger, notamment en France, se prépare à revenir au pays pour les congés estivaux, ce qui pourrait accroître les flux de voyageurs et, par conséquent, la nécessité d'une vigilance accrue aux points d'entrée.

UN HAUT NIVEAU D'ALERTE

Dans les établissements de

santé, les autorités recommandent l'intégration systématique des questions liées aux voyages et aux contacts à risque dans l'évaluation des patients présentant des symptômes compatibles. Les professionnels de santé sont également invités à maintenir un haut niveau d'alerte face à des signes cliniques tels que fièvre élevée, douleurs musculaires, troubles digestifs ou respiratoires.

Enfin, les campagnes de lutte contre les rongeurs sont appelées à être intensifiées, en coordination avec les collectivités locales, afin de réduire les risques environnementaux liés à la propagation de zoonoses. Les actions de dératation, la sensibilisation des citoyens et le renforcement de l'hygiène collective sont considérés comme des axes essentiels de prévention.

Dans un contexte international marqué par une circulation accrue des personnes et la survenue de cas sporadiques dans plusieurs régions du monde, les autorités sanitaires insistent sur une approche basée sur la prévention, la détection précoce et la coordination intersectorielle, afin de limiter tout risque d'introduction ou de propagation de la maladie.

A. M.

ÉCONOMIE INFORMELLE

Un défi structurel persistant

Réduire l'informel suppose plus qu'une mesure exceptionnelle : une transformation profonde.

À travers la loi de finances 2026, les pouvoirs publics ouvrent une nouvelle opération de régularisation fiscale, présentée comme exceptionnelle, avec l'objectif de réduire le poids de l'économie informelle et d'élargir l'assiette fiscale. Le principe repose sur une logique de volontariat : permettre aux détenteurs de capitaux issus du circuit informel de les réintégrer dans le système bancaire et économique officiel, en contrepartie d'une imposition libératoire fixée à 8% des montants déclarés. Une mesure qui s'adresse aussi bien aux personnes physiques qu'aux personnes morales, et qui se veut, selon les autorités, un outil d'assainissement économique plutôt qu'une amnistie fiscale déguisée.

L'enjeu est de taille. L'économie informelle continue de représenter une part importante des flux financiers en circulation, échappant en grande partie à la fiscalité, au contrôle bancaire et aux mécanismes de régulation. Pour les pouvoirs publics, il s'agit non seulement de récupérer une partie de ces capitaux, mais aussi de les transformer en ressources bancarisées et traçables, suscep-

tibles de soutenir l'investissement et la croissance. L'approche retenue s'inscrit dans une logique d'incitation plutôt que de contrainte, avec l'idée que la fiscalité réduite et la garantie d'absence de poursuites pourraient encourager la déclaration volontaire.

UN PRÉCÉDENT QUI TEMPÈRE LES ATTENTES

Cependant, cette initiative soulève immédiatement une question centrale : peut-elle réellement fonctionner là où des dispositifs similaires ont échoué par le passé ? Le précédent de la loi de finances complémentaire de 2015 reste dans les esprits. À l'époque, une taxation forfaitaire libératoire de 7% avait été instaurée pour inciter les détenteurs de capitaux informels à les déposer dans les banques et à les réinjecter dans le circuit formel. Malgré des conditions jugées favorables, les résultats avaient été largement en deçà des attentes. Une grande partie des fonds est restée en dehors du système bancaire, révélant une méfiance persistante et des freins structurels profonds.

Ce constat interroge aujourd'hui



d'hui la portée réelle du dispositif de 2026. La légère hausse du taux à 8%, combinée à la promesse de régularisation sans poursuites, suffira-t-elle à inverser la tendance ? Rien n'est moins sûr. Le problème ne réside pas uniquement dans le niveau de taxation, mais dans la relation de confiance entre les acteurs économiques informels et les institutions fiscales et bancaires. Beaucoup redoutent encore les contrôles, la traçabilité des fonds, ou simplement la perte de la flexibilité que permet le circuit informel.

Par ailleurs, l'économie informelle en Algérie ne se limite pas à des capitaux dormants ou à des liquidités non déclarées. Elle est souvent intégrée à des réseaux économiques parallèles bien structurés, répondant à des logiques sociales, commerciales et parfois même de survie économique. Dans ce contexte, la simple incitation fiscale peut ne pas suffire à provoquer un basculement massif vers le circuit formel. Reste également la question de la crédibilité et de la stabilité des politiques publiques dans le temps.

Les opérateurs économiques, surtout dans l'informel, évaluent souvent les dispositifs à l'aune de leur pérennité et de la constance de l'environnement réglementaire. Une mesure exceptionnelle peut-elle être perçue comme une opportunité durable ou comme une opération ponctuelle sans lendemain ?

ENTRE AMBITION ET INCERTITUDES

Ainsi, si l'objectif affiché de cette régularisation fiscale 2026 est clair, à savoir élargir l'assiette fiscale et réduire la part de l'informel, son succès dépendra moins du taux proposé que de la capacité des institutions à instaurer un climat de confiance, de stabilité et de prévisibilité. L'expérience de 2015 montre que l'incitation financière seule ne suffit pas toujours à faire basculer des comportements économiques profondément ancrés. La question demeure donc ouverte : cette nouvelle tentative sera-t-elle le point de départ d'une véritable transition vers la formalisation de l'économie ou une opération de plus dont l'impact restera limité face à la résilience du secteur informel ?

Assia M.

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Vers une approche intégrée de gestion des risques

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, hier, à Alger, un séminaire national consacré à la sécurité des infrastructures de stockage des céréales, réunissant assureurs, experts et acteurs institutionnels de la filière agricole. Les participants ont insisté sur la nécessité d'adopter une démarche intégrée combinant prévention, assurance et maîtrise des risques, tout en renforçant la culture assurantielle auprès des opérateurs de la logistique céréalière.

Les intervenants ont mis en avant l'importance d'améliorer les dispositifs de gestion des risques liés aux silos de stockage, en renforçant la coordination entre les différents acteurs concernés. L'objectif est d'assurer une meilleure sécurité de ces infrastructures stratégiques, considérées comme un maillon essentiel de la stabilité de la chaîne d'approvisionnement en céréales.

Dans ce cadre, le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, a rappelé le rôle central de la Caisse en tant que principal assureur des silos en Algérie. Il a souligné sa contribution à l'accompagnement, à la couverture et à la sécurisation de ces infra-

structures à l'échelle nationale, affirmant que l'assurance constitue un instrument stratégique de gestion des risques.

Il a également précisé que l'enjeu majeur réside dans la capacité à anticiper les défaillances et à intervenir efficacement en cas de situations critiques. Il a indiqué que selon les expériences internationales, les principales vulnérabilités auxquelles sont exposés les silos concernent notamment les incendies ainsi que divers aléas susceptibles d'affecter la chaîne de stockage des céréales.

De son côté, le directeur des risques industriels à la CNMA, Rabah Mekircha, a insisté sur l'importance des constats de terrain et de l'expertise technique dans l'évaluation des infrastructures de stockage. Il a expliqué que la CNMA procède systématiquement, avant toute souscription, à une visite réalisée par un expert spécialisé, suivie d'une autre inspection au cours de l'exercice. Ces évaluations permettent, selon lui, d'apprécier l'état réel des silos et de définir les mesures techniques et commerciales adaptées afin de réduire les risques et d'améliorer les conditions de sécurité. Pour sa part, le professeur des



universités et président du Club des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum, a plaidé pour la mise en place d'un programme de réhabilitation des anciens silos ainsi que pour le renforcement des infrastructures existantes sur la base d'une approche axée sur la performance et la durabilité.

La rencontre, qui a réuni également des représentants institutionnels, techniques

et professionnels ainsi que des propriétaires et exploitants de silos, a donné lieu à des échanges sur les risques pesant sur les infrastructures de stockage. Les discussions ont mis en avant la nécessité de développer des synergies durables entre les différents acteurs afin de renforcer la résilience de la filière céréalière et d'améliorer la sécurité globale du dispositif de stockage.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Les opérateurs appelés à plus de synergie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, hier, à Alger, plusieurs opérateurs économiques actant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, lors d'une rencontre consacrée à la situation du marché national du médicament et aux mécanismes de son approvisionnement. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier et stable du marché en médicaments, en

mettant l'accent sur la continuité de la disponibilité des produits pharmaceutiques destinés aux citoyens. Il a souligné que la stabilité du marché national constitue une priorité, nécessitant une coordination renforcée entre l'ensemble des acteurs de la chaîne pharmaceutique.

Kouidri a également rappelé l'importance d'une meilleure organisation du secteur et d'une synchronisation des efforts entre producteurs, distributeurs et autres

intervenants, afin de garantir la disponibilité des médicaments en quantités suffisantes et d'éviter toute tension sur le marché.

La rencontre s'est tenue en présence du président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), Abderrahim Zohir Nadir, ainsi que du vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar.

Elle a permis d'aborder les préoccupa-

tions des professionnels et des opérateurs économiques du secteur, notamment celles liées aux conditions d'approvisionnement, à l'organisation du marché et aux contraintes rencontrées dans la distribution des produits pharmaceutiques. Les échanges ont porté sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la fluidité du circuit de distribution et garantir une meilleure disponibilité des médicaments à l'échelle nationale.

GÉOPOLITIQUE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

L'Algérie, un acteur stratégique courtisé

Dans un contexte de recomposition des équilibres énergétiques internationaux, l'Algérie entend renforcer son rôle d'exportateur majeur d'hydrocarbures tout en diversifiant son économie grâce au développement de ses ressources minières.

L'Algérie accélère sa montée en puissance sur l'échiquier énergétique mondial. Avec le lancement d'un vaste programme d'investissement de 60 milliards de dollars sur la période 2025-2029, le pays cherche à transformer son potentiel en hydrocarbures et en ressources minières en levier durable d'influence internationale. Une ambition qui intervient dans un contexte de recomposition profonde des flux énergétiques mondiaux, souligne Sairakshit Raghupathy, chargé de recherche au Centre de relations internationales du Deccan (DCIR). Dans sa contribution au site « Modern Diplomacy », l'expert ajoute que l'Algérie mise sur l'exploration et la production pour relancer une production d'hydrocarbures actuellement estimée à environ 1,8 million de barils équivalent pétrole par jour. Près de 80 % des investissements prévus seront orientés vers les activités en amont, signe d'une volonté de maximiser l'exploitation de ressources encore sous-explorées. Pour le rédacteur, cette politique s'inscrit dans un environnement international instable, marqué par les tensions au Moyen-Orient et leurs répercussions sur les prix et la sécurité des approvisionnements énergétiques.

UN FOURNISSEUR FIABLE POUR L'EUROPE

L'Algérie occupe aujourd'hui une place centrale dans la stratégie européenne de diversification énergétique. Depuis la



réduction des importations de gaz russe, l'Union européenne s'est tournée vers des fournisseurs alternatifs, et Alger s'est imposée comme un acteur incontournable.

En 2024, le pays a représenté environ 14,4 % des importations de gaz de l'UE. Son importance repose aussi sur ses infrastructures : les gazoducs Medgaz et TransMed assurent des liaisons directes avec l'Europe, offrant une alternative relativement sécurisée au gaz naturel liquéfié, plus exposé aux risques maritimes, rappelle la publi-

gérie s'intègre dans un mix énergétique dominé par la Norvège, tout en jouant un rôle d'amortisseur, notamment pour les pays du sud de l'Europe comme l'Italie, dont les importations algériennes restent significatives malgré une légère baisse récente.

INTÉRÊTS CROISSANTS DES GRANDES PUISSANCES

Cette montée en puissance attire l'attention des grandes puissances. Les États-Unis considèrent désormais l'Algérie

comme un acteur clé dans la diversification des approvisionnements énergétiques mondiaux. Des groupes américains comme Chevron et ExxonMobil s'intéressent de près aux opportunités d'exploration, notamment dans les bassins sahariens.

De son côté, la Chine multiplie les partenariats stratégiques avec le groupe Sonatrach, à travers des investissements inscrits dans le cadre des Nouvelles Routes de la Soie. Deux approches différentes, mais un même objectif : sécuriser un accès durable aux ressources énergétiques.

DIVERSIFICATION ET AMBITIONS MINIÈRES

Au-delà des hydrocarbures, l'Algérie mise également sur la diversification de son économie. Le développement du gisement de fer de Gara Djebilet, l'un des plus importants au monde, illustre cette volonté de transformation structurelle. Les autorités ont engagé des réformes du secteur minier afin d'attirer davantage d'investissements étrangers et de réduire la dépendance aux revenus pétroliers et gaziers. Une stratégie qui vise à repositionner le pays comme un hub énergétique et minier en Méditerranée. Entre l'Europe, les États-Unis et la Chine, l'Algérie se retrouve au cœur d'un jeu d'équilibre complexe. L'enjeu, pour Alger, sera de transformer ses ressources en levier de développement durable, tout en évitant de devenir un champ de compétition géopolitique.

R.E.

ORAN ACCUEILLE « E-LOGIA »

Le salon du futur du logement

Le Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran s'apprête à accueillir, du 27 au 30 juillet 2026, la 13e édition du Salon international des promoteurs immobiliers, du logement intelligent et de la décoration, "E-Logia", un rendez-vous devenu incontournable du secteur de l'habitat en Algérie.

Organisé par l'agence de communication AP Concept Design, l'événement réunira près d'une centaine d'exposants nationaux et internationaux, dont des promoteurs immobiliers, des opérateurs

publics et privés, ainsi que des entreprises spécialisées dans la construction et l'innovation. Plusieurs pays seront représentés, notamment la Chine, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, en collaboration avec des acteurs algériens du secteur.

Placée sous le thème « Édition d'été », cette manifestation se positionne comme une véritable vitrine des tendances actuelles de l'immobilier, mettant en lumière les programmes en cours, les nouvelles formules d'acquisition de logements et les opportunités

d'investissement, notamment dans la région d'Oran.

LE LOGEMENT INTELLIGENT AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

Cette édition mettra particulièrement l'accent sur les innovations en matière d'habitat intelligent et de construction durable. Solutions connectées, systèmes d'économie d'énergie, matériaux écologiques et technologies de pointe seront au centre des démonstrations proposées par les exposants.

Promoteurs, architectes, bureaux d'études et spécialistes de la décoration présenteront des offres adaptées aux différents profils d'acquéreurs, dans un marché en pleine mutation.

CONFÉRENCES, ATELIERS ET OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

En parallèle de l'exposition, des ateliers thématiques seront organisés autour du logement écologique, de l'efficacité énergétique et des nouvelles tendances de l'aménagement urbain. Start-

up et porteurs de projets innovants viendront également exposer leurs solutions.

Le salon proposera aussi une série de conférences professionnelles consacrées aux maisons intelligentes, à la transition énergétique et aux technologies modernes de construction.

Enfin, comme lors des éditions précédentes, plusieurs promoteurs devraient proposer des offres promotionnelles et réductions sur les prix des logements, attirant un large public de visiteurs et d'investisseurs.

PÉTROLE

Les prix repartent à la hausse

Les prix du pétrole repartaient hier, à la hausse, par les tensions géopolitiques autour du détroit d'Ormuz, l'un des passages maritimes les plus stratégiques du monde.

Tôt le matin, le baril de Brent progressait de 0,90 % à 105,15

dollars, tandis que le WTI gagnait 1,03 % à 99,08 dollars, des niveaux inédits depuis plusieurs semaines. Situé entre l'Iran et le sultanat d'Oman, le détroit d'Ormuz concentre environ 20 % du pétrole mondial transporté par voie maritime.

Toute perturbation de ce passage clé entraîne immédiatement une réaction des marchés.

Cette hausse des prix se répercute progressivement sur les carburants en Europe, dans un contexte où l'inflation énergétique reste sensible pour les ménages.

Les analystes restent partagés : certains redoutent une poursuite de la hausse au-delà de 110 dollars si les tensions persistent, tandis que d'autres estiment que l'OPEP+ et les réserves stratégiques de l'Agence internationale de l'énergie pourraient limiter l'impact.

ENERGIE VERTE

Potentiel, coûts et opportunités

Et si l'énergie verte devenait une véritable opportunité économique pour l'Algérie ?

Doté d'un potentiel exceptionnel en solaire et en éolien, l'Algérie dispose d'atouts majeurs pour produire une énergie plus compétitive, renforcer son attractivité et favoriser l'émer-

gence de nouvelles filières industrielles.

Mais comment transformer ce potentiel en projets concrets et créateurs de valeur ? Quels sont les enjeux de coûts, de compétitivité et d'investissement ?

Ces questions seront au cœur de la 8^e édi-

tion des Afterworks de la CAPC (Confédération algérienne du patronat citoyen), autour du thème « Énergie verte : potentiel, coûts et opportunités pour l'Algérie ». Un échange ouvert et concret, animé par le Professeur Mhamed Hammoudi.

HYDROCARBURES

Le Niger en immersion technique à Sonatrach

Une délégation du ministère du Pétrole du Niger est en visite en Algérie du 9 au 18 mai pour renforcer la coopération énergétique avec Sonatrach, après un accord signé en mars à Niamey.

Le programme inclut des réunions techniques et des visites de sites à Alger, Boumerdès et Hassi Messaoud. L'objectif est de bénéficier de l'expertise algérienne dans la gestion des hydrocarbures, les infrastructures et la formation, afin de développer le secteur énergétique nigérien.

TRIPLE CRIME DE TÉLÉMLY

La demande de rétractation rejetée

La condamnée avait été reconnue coupable d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, conformément aux articles 254, 255, 256, 257 et 261 du Code pénal.

Par Redouane Hannachi

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté la demande de rétractation introduite par la défense de l'auteur du triple crime de Télémly, confirmant ainsi la décision rendue par le tribunal criminel d'Alger. Les magistrats ont estimé que toutes les procédures judiciaires ayant encadré le procès avaient été respectées et que les arguments avancés par les avocats de la condamnée ne reposaient sur aucun fondement juridique valable. La condamnée avait été reconnue coupable d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, conformément aux articles 254, 255, 256, 257 et 261 du Code pénal. Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé à son encontre la peine capitale pour l'assassinat d'une femme et de ses deux filles en bas âge dans le quartier de Télémly, à Alger. Lors du procès, les membres du tribunal avaient répondu affirmative-



ment à toutes les questions relatives à la culpabilité, à la préméditation, à l'intention criminelle et au guet-apens, rejetant par ailleurs toute circonstance atténuante. La lecture du verdict avait été accueillie avec soulagement par une grande partie de l'assistance présente dans une salle d'audience archicomble.

PEINE DE MORT REQUISE

Le procureur général avait requis la peine de mort, considérant que l'accusée avait prémédité son acte en se munissant de deux couteaux avant de se rendre

au domicile de la victime. Dans son réquisitoire, il avait affirmé que la mise en cause «ne mérite ni clémence ni indulgence», qualifiant les faits d'«irréparables». Au cours de l'audience, l'accusée avait reconnu les faits et livré un récit glaçant du drame. Elle avait expliqué avoir nourri l'idée du crime après un rêve dans lequel elle assassinait l'épouse de son mari. Le lendemain, armée de deux couteaux, elle s'était rendue chez la victime après avoir découvert que son compagnon entretenait toujours une relation avec sa première épouse. Selon ses déclara-

tions, une altercation avait éclaté après qu'elle eut révélé à la victime qu'elle était la seconde épouse de son mari. Elle avait alors porté plusieurs coups de couteau à la mère de famille avant de s'en prendre aux deux fillettes présentes sur les lieux.

UN PROCÈS SOUS TENSION

Le président du tribunal avait toutefois relevé plusieurs contradictions dans ses déclarations, notamment lorsqu'elle avait affirmé avoir perdu connaissance après les faits. Le magistrat lui avait rappelé qu'elle avait pris

soin de se laver et de dissimuler un foulard taché de sang avant de quitter les lieux. Le procès avait été marqué par plusieurs tensions entre la défense et la présidence de l'audience. Les avocats de l'accusée avaient notamment tenté d'obtenir un huis clos, estimant que certains éléments du dossier portaient atteinte à la dignité de leur cliente. Ils avaient également cherché à remettre en cause la responsabilité pénale de cette dernière, allant jusqu'à évoquer l'intervention hypothétique d'un homme inconnu dans l'appartement de la victime. L'enquête menée par les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger avait cependant rapidement permis d'élucider le crime commis le 14 octobre 2014. Les investigations avaient révélé que le mari de la victime était remarié à une autre femme, laquelle avait fini par avouer les meurtres. Selon les enquêteurs, elle avait déclaré avoir voulu se venger de son époux après leur séparation. Après le rejet du pourvoi en cassation, les avocats de la défense avaient introduit une demande de rétractation afin d'obtenir la révision du procès et un allègement de la peine prononcée contre leur cliente, qu'ils jugeaient «trop lourde». Cette requête a finalement été rejetée par la Cour suprême pour absence de fondement juridique.

R. H.

TERRORISME

Des accusés prochainement rejugés

Le tribunal criminel d'appel d'Alger devra prochainement se prononcer dans une affaire liée au terrorisme, après l'acceptation par la Cour suprême des pourvois en cassation introduits aussi bien par le procureur général que par les accusés. Les deux mis en cause sont poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays, apologie d'actes terroristes et préparation d'attentats visant plusieurs infrastructures sensibles de la capitale. Selon l'enquête, ils projetaient notamment de déposer des engins explosifs au niveau de l'Institut supérieur de musique à la place des Martyrs, du siège de la sûreté de daïra d'Hussein Dey ainsi qu'à une station du métro d'Alger. Le dossier fait également état de projets d'assassinats ciblant un imam à Bordj El Kiffan ainsi que le prédicateur salafiste Ferkous. Lors du précédent procès tenu en 2022 devant le tribunal criminel de deuxième instance d'Alger, les deux accusés avaient été

condamnés respectivement à cinq ans et dix-huit mois de prison ferme. Les intéressés ont depuis purgé leurs peines. Le principal accusé, identifié par les initiales D. Sofiane, âgé de 29 ans et exerçant comme journalier, connu sous le surnom d'«Abou Abdelmoutafer», avait comparu pour des faits remontant à l'époque où il était mineur, âgé alors de 17 ans.

LE PRINCIPAL MIS EN CAUSE REJETTE LES ACCUSATIONS

À l'audience, il avait rejeté les accusations portées contre lui, affirmant que les déclarations consignées durant l'instruction lui avaient été «arrachées sous la contrainte» par les enquêteurs chargés de l'enquête préliminaire. Il avait également soutenu avoir été contraint de signer les procès-verbaux sans avoir été autorisé à en prendre connaissance. L'accusé avait nié toute relation avec les groupes terroristes activant dans la région de Larbatache, dans

la wilaya de Boumerdès. Il avait aussi contesté avoir transporté à bord de son véhicule plusieurs éléments recherchés, notamment le terroriste El Adoui Walid, Boudina Merouane -présenté comme le kamikaze impliqué dans l'attentat contre le Palais du gouvernement- ainsi qu'un autre individu connu sous le nom d'«Abou Mousa». Son coaccusé, B. Seddik, condamné à dix-huit mois de prison ferme, avait pour sa part déclaré devant la cour qu'il n'entretenait aucun lien avec des groupes armés. Il avait toutefois reconnu ne pas avoir dénoncé les activités suspectes de son voisin D. Sofiane, tout en affirmant n'avoir jamais soupçonné ses relations présumées avec des groupes terroristes opérant dans le centre du pays.

INTENTIONS CRIMINELLES

Le procureur général, Mohamed Zaa-tout, avait soutenu que les éléments matériels et les preuves réunies dans le dossier

confirmaient l'existence d'une intention criminelle chez les accusés. Il s'était notamment appuyé sur des relevés téléphoniques faisant apparaître des contacts entre le principal accusé et des membres de groupes terroristes. Le magistrat avait requis la confirmation des peines prononcées en première instance, soit cinq ans et dix-huit mois de prison ferme. De leur côté, les avocats de la défense, confrontés aux contradictions relevées dans les déclarations de leurs clients ainsi qu'aux réquisitions du parquet, avaient sollicité l'application des circonstances atténuantes. Ils avaient notamment mis en avant les enquêtes sociales favorables réalisées sur les deux accusés. L'affaire revient aujourd'hui devant la justice après que la chambre criminelle de la Cour suprême a accepté les pourvois en cassation introduits par les mis en cause, lesquels contestent les conditions dans lesquelles ils avaient été jugés lors du premier procès tenu en 2018.

R. H.

VOL DE BÉTAIL ET HOMICIDE À EL OUED

Quatre suspects devant la justice



La brigade de la Gendarmerie nationale a procédé à l'arrestation de quatre individus impliqués dans une affaire de vol de bétail suivie d'un homicide dans la wilaya d'El Oued. L'affaire a été déclenchée après la réception d'un signalement via le numéro vert 1055 par un citoyen, faisant état de la présence du corps calciné d'une personne dans une palmeraie située au village de Haya, dans la commune de Reguiba, wilaya d'El Oued. Immédiatement, une patrouille relevant de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Reguiba s'est rendue sur les lieux, où elle a

découvert le corps entièrement brûlé d'un homme. Avec l'appui des éléments de la cellule de police scientifique du groupement territorial, les enquêteurs ont procédé aux constatations d'usage sur la scène du crime et relevé plusieurs indices et preuves matériels destinés à faire avancer l'enquête. Ces éléments ont été transmis à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale à Bouchaoui. Grâce à l'exploitation des indices recueillis sur la scène du crime, au travail de renseignement et aux investigations

menées, les enquêteurs sont parvenus à identifier puis localiser les quatre suspects, qui ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. Les investigations ont permis d'élucider cette affaire criminelle et de révéler l'implication des suspects dans le vol de 37 têtes de bétail de race locale appartenant à la victime, ainsi que dans son assassinat et l'incinération de son corps. À l'issue des procédures légales, les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes.

SAISON ESTIVALE 2026

Un programme d'action pour accueillir les citoyens

Les autorités locales, à travers les différentes wilayas du pays, ont entamé la mise en œuvre d'un programme d'action intégré visant à offrir les meilleures conditions d'accueil aux citoyens et à assurer la réussite de la saison estivale, grâce à une série de mesures organisationnelles et de terrain.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison estivale 2026 et en application des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, données lors de la dernière réunion de coordination avec les walis, concernant la nécessité d'assurer une préparation complète des infrastructures et des services destinés aux estivants. Parmi les principales mesures adoptées par les autorités locales figurent l'organisation de réunions de coordination périodiques afin de suivre l'avancement des préparatifs et d'évaluer la mise en œuvre des dispositions prévues, ainsi que l'intensification des sorties de terrain pour inspecter les projets d'aménagement des façades maritimes et des plages, notamment les travaux de pavage, d'éclairage public, de trottoirs et d'aménagement des espaces réservés aux estivants. Les opérations de nettoyage des plages et d'évacuation des déchets ménagers et inertes ont également été accélérées, avec le renforcement des équipes de propreté et des équipements dédiés. Des campagnes de sensibilisation ont aussi été organisées



au profit des citoyens sur la prévention des incendies de forêt, les dangers de la baignade dans les zones non surveillées et la préservation de l'environnement côtier. La couverture sécuritaire a été renforcée grâce à une présence accrue des différents services de sécurité et des agents de la Protection civile au niveau des plages et des espaces touristiques. Par ailleurs, les autorités ont lutté contre les différentes formes d'exploitation illégale des plages et

commerce informel, tout en organisant les parkings et les accès aux plages afin de faciliter les déplacements des estivants. Les piscines, auberges de jeunesse, camps de vacances et espaces de loisirs ont été réhabilités et entretenus, avec la garantie des conditions de confort et de sécurité pour les bénéficiaires. La préparation des établissements hôteliers et touristiques ainsi que le respect des normes d'hygiène et de qualité des services offerts ont

également été contrôlés. S'ajoutent à cela l'aménagement des espaces forestiers et des forêts de détente, équipés des infrastructures nécessaires pour accueillir les familles et les estivants, ainsi que l'élaboration d'un programme culturel, artistique et récréatif varié comprenant diverses activités estivales destinées aux familles, aux jeunes et aux enfants. Ces mesures s'inscrivent dans l'approche globale adoptée par les pouvoirs publics pour garantir une saison estivale réussie, dans le cadre d'une coordination continue entre les différents secteurs et intervenants, afin d'assurer des espaces propres, sûrs et aménagés répondant aux attentes des citoyens.

telle diversité et une telle authenticité en une seule destination. Des vastes étendues désertiques du Sahara, parsemées de dunes sculptées et d'art rupestre préhistorique, aux cités romaines parmi les mieux conservées au monde, l'Algérie offre l'impression de traverser plusieurs pays en un seul voyage. Des sites comme Timgad et Djemila rivalisent de grandeur avec Rome ou Pompéi, tout en restant étonnamment peu fréquentés. Les visiteurs peuvent flâner dans les rues antiques dans un silence quasi absolu, s'imprégnant d'histoire sans files d'attente, sans bruit ni surtourisme. La plupart des voyages débutent à Alger, capitale méditerranéenne aux multiples influences phéniciennes, ottomanes, françaises et modernes. Ses collines blanchies à la chaux, ses promenades en bord de mer et la Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, racontent une histoire de plus de 3.000 ans. Plus à l'est, Constantine, spectaculairement perchée au-dessus de profondes gorges, a impressionné les journalistes de la BBC par son mélange de nature grandiose et de patrimoine vivant : une ville où l'histoire n'est pas figée, mais vécue.

L'ALGÉRIE DEUXIÈME MEILLEURE DESTINATION À VISITER EN 2026 !

Le site BBC Travel a classé l'Algérie deuxième meilleure destination à visiter en 2026, la plaçant ainsi parmi les lieux les plus fascinants et authentiques au monde. Les rédacteurs de BBC Travel ont mis en avant l'Algérie pour une raison que de nombreux voyageurs aguerris connaissent déjà : rares sont les pays au monde qui offrent une telle ampleur, une

ENCADREMENT DES CAMPS D'ÉTÉ 2026

Les inscriptions lancées

L'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) a lancé, lundi, l'opération d'inscription pour les postes d'encadrement des centres de vacances et de loisir de jeunesse, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse.

«Dans le cadre des préparatifs en cours pour la campagne des camps d'été 2026, les inscriptions sont ouvertes, du 11 au 31 mai courant, au profit des personnes souhaitant postuler aux postes d'encadrement des centres de vacances et de loisirs de jeunesse», précise la même source. L'opération concerne «les animateurs et les maîtres-nageurs, sachant que l'inscription se fait exclusivement via la plateforme numérique <https://inscription.analj.dz>». «Les personnes n'ayant pas encore obtenu leur visa doivent se rapprocher dans les plus brefs délais des directions de la jeunesse et des sports de leur wilaya de résidence». Dans ce cadre, l'ANALJ appelle les intéressés à «s'inscrire via la plateforme dans les délais fixés», conclut le communiqué.

TIARET

Trois enfants meurent dans une retenue d'eau

La wilaya de Tiaret a été secouée par un terrible drame lundi dernier. Trois enfants ont péri dans une retenue d'eau au niveau de la commune de Tidja, relevant de la daïra de Oued Lilli. Les corps sans vie des victimes, âgées entre 13 et 15 ans, ont été repêchés par les sapeurs pompiers, peu avant 16h00, a précisé la direction de la protection civile qui a fait état de cette nouvelle à travers un communiqué. Les corps ont été transportés vers la morgue de l'hôpital locale, a ajouté la même source.

PRIX MADANJEET SINGH 2026

Ouverture des candidatures

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour le prix Madanjeet Singh 2026, décerné par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et consacré à la promotion de la culture de tolérance et de la non-violence, invitant les personnes souhaitant participer à envoyer leurs formulaires de candidature au plus tard le 25 mai. A cet effet, le ministère de la Jeunesse a exhorté toutes les associations de jeunesse algériennes agréées désirant participer à envoyer leurs formulaires de candidature aux services du ministère au plus tard le 25 mai via l'email:

sdppmav@mjeunesse.gov.dz. Le ministère a également invité les intéressés à obtenir de plus amples informations sur le prix et les conditions de candidature et le mode de constitution du dossier de participation via le lien <https://shorturl.at/qHBZV>. Il a indiqué, dans ce sens, que la participation est ouverte à toutes les associations, organisations, établissements et initiatives communautaires, ainsi qu'aux personnalités agissantes dans les domaines de la jeunesse, de l'action humanitaire et des Droits de l'homme, à travers «la présentation d'un dossier contenant un exposé sur le projet ou l'initiative, ainsi que ses objectifs, ses résultats et son impact social, accompa-

gné de documents et de supports attestant des réalisations accomplies». Dans ce contexte, le ministère a rappelé que ce prix qui compte parmi les prix internationaux décernés par l'Unesco pour honorer les personnes, institutions et associations contribuant à la promotion des valeurs de paix, de dialogue, de coexistence et de respect des droits de l'homme, récompense «des initiatives et projets à dimension éducative, culturelle, médiatique et sociétale, ayant un impact positif concret dans la société, notamment les projets portés par les jeunes visant à renforcer le dialogue, diffuser les valeurs de paix et lutter contre la violence».

MASSACRE DE BÉNI OUDJEHANE

Commémoration du 70^e anniversaire

La wilaya de Jijel a commémoré, lundi le 70ème anniversaire du massacre perpétré par le colonialisme français contre les algériens désarmés habitant le village de Béni Oudjehane (El Ancer).

La célébration s'est déroulée sur la place attenante au piémont du mont Béni Oudjehane sous l'égide du wali, Ahmed Meguelati en présence des autorités locales civiles et militaires et de membres de la famille révolutionnaire. L'occasion a donné lieu à l'inauguration d'une fresque dédiée à cet évènement et

des hommages rendus à des moudjahidine et familles de chouhada. Dans son allocution à l'occasion, le moudjahid Abdallah Demigha a souligné que ce massacre perpétré le jour même de la fête de l'Aïd El-Fitr a révélé la face haineuse du colonisateur qui a bafoué la sacralité de cette journée commettant un des plus horribles massacres dans la région.

En date du 11 mai 1956, l'armée française a bombardé le village distant de 2 km d'El Ancer au moment où les

hommes du village sortaient de leurs maisons pour accomplir la prière de l'Aïd avant d'arrêter les jeunes et les hommes pour les conduire vers le lieu dit Demna Di El Balote et les exécuter. L'armée française a ensuite poursuivi les massacres sauvages à travers la région sans distinction, a ajouté le même moudjahid affirmant que 11 enfants âgés de moins de 12 ans dont un bébé de deux mois, neuf femmes et deux personnes âgées figuraient parmi les victimes de ces massacres atroces.

TRIBUNAL MILITAIRE SPÉCIAL

L'entité sioniste veut juger les auteurs du déluge d'Al Aqsa

Le Hamas a dénoncé la création de ce tribunal militaire, qualifiant cette loi de tentative visant à couvrir les crimes de guerre commis par l'occupant à Ghaza.

La Knesset a adopté, lundi soir, une nouvelle loi prévoyant la création d'un tribunal militaire spécial chargé de juger les résistants palestiniens capturés après le déluge d'Al Aqsa le 7 octobre 2023. Cette mesure, approuvée à une large majorité de 93 voix sur 120, marque un rare consensus entre la coalition gouvernementale et l'opposition sioniste autour de la nécessité de traduire en justice les personnes impliquées dans cette opération sans précédent.

Selon les autorités sionistes, «l'attaque menée depuis la bande de Ghaza avait causé la mort d'au moins 1 200 personnes, majoritairement des civils, tandis que 251 otages avaient été emmenés à Ghaza». En riposte, l'entité sioniste a lancé une vaste offensive militaire dans l'enclave palestinienne. D'après les autorités sanitaires de Ghaza, plus de 72 700 Palestiniens ont été tués depuis le début de la guerre, alors qu'une grande partie du territoire a été détruite.

Le nouveau tribunal militaire, qui siégera à Al qods sous la présidence d'un collège de trois juges, «sera compétent» pour juger les centaines de résistants arrêtés par l'entité sioniste

durant l'attaque. Les autorités sionistes évoquent entre 200 et 300 détenus, sans préciser leur nombre exact. La juridiction pourra également poursuivre toute personne arrêtée ultérieurement à Ghaza et soupçonnée d'avoir participé à l'attaque ou d'avoir détenu ou «maltraité» des otages sionistes.

Le texte prévoit que les procès soient publics et que les principales audiences soient retransmises en direct. Les accusés ne comparaitront physiquement qu'aux audiences majeures, tandis qu'ils participeront aux autres séances par vidéoconférence. Les survivants de l'attaque pourront, quant à eux, assister en personne aux audiences.

Les auteurs de la loi affirment vouloir garantir que les personnes impliquées dans les événements du 7 octobre soient jugées conformément au droit pénal sioniste pour des faits qualifiés de «crimes contre l'humanité», de «crimes de guerre» et de «crimes contre le peuple juif».

Cette décision suscite toutefois des interrogations au sein de certains milieux juridiques. Yaara Mordechai, spécialiste du droit international à l'université de Yale, estime que le recours à un



tribunal militaire soulève des préoccupations concernant les garanties procédurales et le risque de voir ces procès se transformer en procédures hautement politisées. À l'inverse, la députée Yulia Malinovsky, co-auteurice du texte, a défendu une législation garantissant, selon elle, un procès «juste et légal».

UNE PEINE DE MORT POSSIBLE

La loi relance également le débat sur la peine de mort en entité sioniste. Le code pénal sioniste autorise cette peine pour certaines «infractions» suscep-

tibles d'être retenues contre les «accusés». Le texte adopté prévoit qu'une condamnation à mort fasse automatiquement l'objet d'un appel. La dernière exécution en entité sioniste remonte à 1962 avec la pendaison d'Adolf Eichmann, ancien responsable nazi reconnu coupable de crimes liés à l'Holocauste.

Une autre loi adoptée en mars dernier, faisant de la pendaison la peine par défaut pour les Palestiniens condamnés par des tribunaux militaires pour des attaques meurtrières, avait déjà provoqué une vive polémique, aussi bien chez les sionistes qu'à l'étranger.

Cette disposition pourrait être annulée par la Cour suprême sioniste.

De son côté, le Hamas a dénoncé la création de ce tribunal militaire, qualifiant cette loi de tentative visant à couvrir les crimes de guerre commis par l'occupant à Ghaza. Le mouvement palestinien intervient alors que l'entité sioniste fait face à plusieurs procédures judiciaires internationales. La Cour pénale internationale a notamment émis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense Yoav Gallant, tandis que l'entité sioniste est également visée par une plainte pour génocide devant la Cour internationale de justice. Les autorités sionistes rejettent ces accusations et soutiennent que leurs opérations visent exclusivement le Hamas.

Parallèlement, une commission d'enquête sioniste indépendante a publié un rapport accusant le Hamas et d'autres mouvements de résistance palestiniens d'avoir commis des violences sexuelles «systématiques et à grande échelle» lors de l'attaque du 7 octobre ainsi que durant la détention des otages à Ghaza.

R.I/agences

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE TRUMP

Téhéran avertit Washington

Les tensions entre Washington et Téhéran connaissent une nouvelle escalade après les déclarations du président américain Donald Trump affirmant que le cessez-le-feu conclu avec l'Iran est désormais « sur le point de s'effondrer ». Cette sortie intervient alors que les négociations indirectes entre les deux pays traversent une phase critique, sur fond de guerre régionale qui dure depuis près de dix semaines.

Donald Trump a vivement rejeté la réponse iranienne à la proposition américaine visant à mettre fin au conflit. Devant des journalistes, le président américain a qualifié le document transmis par Téhéran de « non accep-

table », estimant que la trêve nécessitait désormais « un appareil de réanimation ». Il a même affirmé ne pas avoir terminé la lecture de la réponse iranienne tant celle-ci l'avait irrité.

La réaction iranienne n'a pas tardé. Le président du Parlement iranien et principal négociateur, Mohammad Bagher Ghalibaf, a averti que l'Iran était prêt à répondre à toute attaque. Dans un message publié sur la plateforme X, il a affirmé que les forces armées iraniennes étaient prêtes à « donner une leçon » à quiconque tenterait une agression contre le pays. Le dirigeant iranien, également ancien haut responsable des Gardiens de la révo-

lution, a ajouté que « le monde entier a compris qu'une mauvaise stratégie conduit toujours à de mauvais résultats ». Le cessez-le-feu entre les deux parties était entré en vigueur le 8 avril grâce à une médiation pakistanaise ayant permis l'ouverture de discussions directes entre Washington et Téhéran à Islamabad. Malgré plusieurs cycles de négociations, aucun accord définitif n'a été trouvé, poussant les médiateurs à poursuivre leurs efforts diplomatiques. L'Iran a transmis au Pakistan sa réponse à la proposition américaine, affirmant défendre uniquement ses « droits légitimes ». Téhéran exige notamment la fin des conflits dans la région, la

levée du blocus maritime américain, la restitution de ses avoirs gelés ainsi que la levée des sanctions. Les autorités iraniennes conditionnent toute reprise des négociations à la satisfaction de cinq exigences majeures, incluant également des compensations de guerre et la reconnaissance de leur souveraineté sur le détroit d'Hormuz. Selon plusieurs médias américains, Donald Trump a réuni son équipe de sécurité nationale pour examiner les options face à l'Iran, y compris une possible reprise des opérations militaires. Washington affirme vouloir privilégier un accord, mais estime que le manque de concessions iraniennes sur le nucléaire freine les

efforts diplomatiques. Plusieurs hauts responsables politiques, militaires et du renseignement participent à cette réunion stratégique. Selon des sources américaines citées par Axios, Donald Trump envisagerait sérieusement une forme d'action militaire limitée afin d'accroître la pression sur Téhéran et de pousser les autorités iraniennes à revoir leur position. Toutefois, plusieurs responsables estiment qu'aucune décision militaire majeure ne devrait être prise avant le retour du président américain de son déplacement en Chine, où il doit également évoquer le dossier iranien avec le président chinois Xi Jinping.

VENTE D'ARMES AMÉRICAINES À TAIÛAN

Le rejet de la Chine

La Chine a réaffirmé hier son opposition catégorique à toute vente d'armes américaines à Taïwan, après l'annonce du président américain Donald Trump selon laquelle cette question figurera parmi les sujets qu'il abordera avec son homologue chinois Xi Jinping lors de sa visite à Pékin prévue du 13 au 15 mai. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun, a déclaré lors d'un point de presse que « l'opposition de la Chine à la vente d'armes américaines à la région chinoise de Taïwan est constante et sans ambiguïté ».

Pékin considère l'île comme une partie intégrante de son territoire et affirme vouloir parvenir à une réunification avec le continent, y compris par la force si nécessaire. De son côté, Taïwan a annoncé vouloir renforcer davantage sa coopération sécuritaire avec les États-Unis, principal soutien militaire de l'île. Le porte-parole du ministère taïwanais des Affaires étrangères, Hsiao Kuang-wei, a indiqué que Taipei poursuivrait ses efforts pour développer ses capacités de dissuasion en coordination avec Washington afin de préserver

la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan. Donald Trump avait déclaré lundi qu'il évoquerait directement avec Xi Jinping le dossier sensible des ventes d'armes américaines à Taïwan, un sujet qui demeure au cœur de tensions entre Pékin et Washington. Bien que les États-Unis ne reconnaissent officiellement que la Chine populaire, ils restent engagés, en vertu de leurs lois internes, à fournir à Taïwan les moyens nécessaires à sa défense. La politique américaine repose notamment sur les « Six Assurances » adoptées en 1982, selon

lesquelles Washington ne consultera pas Pékin concernant ses décisions liées aux ventes d'armes à Taïwan.

Le président américain a également minimisé la possibilité d'une action militaire chinoise contre Taïwan dans le contexte des tensions internationales actuelles. Faisant référence à la guerre en Ukraine, Donald Trump a estimé qu'un scénario similaire était peu probable dans le détroit de Taïwan, soulignant entretenir « une très bonne relation » avec le président chinois Xi Jinping.

FINALE DE LA LDC CAF 2026

La CAF rejette les plaintes des finalistes

Cette décision de l'instance dirigeante du football africain met un terme aux rumeurs qui évoquaient un possible changement de dernière minute dans la composition de l'équipe arbitrale.

La CAF a confirmé Jean-Jacques Ndala comme arbitre de la finale aller de la Ligue des champions CAF 2026, malgré les contestations des finalistes. Cette décision met un terme aux spéculations sur d'éventuels changements et souligne l'engagement de l'instance à respecter ses procédures.

La Confédération Africaine de Football (CAF) a pris sa décision concernant la désignation de l'arbitre de la finale aller de la Ligue des champions CAF 2026. Malgré les contestations émises par les deux finalistes à propos de cette nomination, l'instance dirigeante du football africain a choisi de maintenir le congolais Jean-Jacques Ndala au sifflet de la rencontre prévue le 17 mai prochain entre les Mamelodi Sundowns et l'AS FAR, selon des informations rapportées par le journaliste Micky Jnr ce samedi 10 mai 2026.

D'après la même source, l'ensemble des plaintes soumises par les clubs finalistes a été examinée par les instances compétentes de la CAF. Après étude des recours, celles-ci « ont été officiellement rejetées ». La finale aller de cette compétition conti-



mentale se disputera au stade Lucas Masterpieces Moripe, à Pretoria, en Afrique du Sud. Cette affiche très attendue suscite déjà un vif intérêt sur le continent, réunissant deux formations ambitieuses déterminées à prendre une option sérieuse dès la première manche.

FIN DES SPÉCULATIONS

Cette décision de la CAF met un terme aux rumeurs qui évoquaient un possible changement de dernière minute dans la composition de l'équipe arbitrale. Plusieurs voix s'étaient en effet élevées ces derniers jours, remettant en question la désignation de certains officiels pour cette rencontre à fort enjeu. En maintenant la désignation initiale, la CAF réaffirme sa volonté de respecter les procédures établies et de préser-

ver la stabilité de l'organisation des grandes compétitions continentales.

L'AS FAR avait exprimé des réserves concernant cette nomination. Dans sa correspondance adressée à la CAF, le club de Rabat avait (sic !) rappelé les nombreuses critiques ayant entouré l'arbitrage de Ndala lors de la finale de la CAN 2025, tout en soulignant son absence de la liste des arbitres retenus pour la Coupe du monde 2026.

Le club marocain avait également pointé un manque d'équilibre dans la désignation des officiels pour les deux manches de la finale. Les responsables militaires estimaient notamment que la composition du corps arbitral du match aller, issu d'une seule nationalité, contrastait avec celle du retour, confiée à un trio multinational. Des arguments que la CAF a rejeté d'un revers

de main. L'instance insiste également sur le fait que le processus de sélection des arbitres repose sur des critères techniques stricts et transparents. Avec cette confirmation, le dispositif organisationnel reste inchangé. L'équipe arbitrale au complet est désormais officiellement validée pour diriger cette manche aller de la finale de la Ligue des champions CAF.

Jean-Jacques Ndala et ses assistants auront la lourde responsabilité de conduire une rencontre considérée comme l'une des plus importantes de la saison sur le continent africain.

Cette décision intervient dans un contexte déjà tendu autour de l'arbitrage continental, régulièrement critiqué ces derniers mois après plusieurs polémiques ayant marqué les compétitions africaines.

●CURAÇAO DICK ADVOCAT, NOUVEAU SÉLECTIONNEUR



Le néerlandais Dick Advocaat ferait son retour à la tête de Curaçao à quelques semaines de la Coupe du monde 2026, après un bref passage de Fred Rutten.

Rutten aurait quitté son poste après des résultats décevants et des tensions internes, poussant joueurs et sponsors à réclamer le retour d'Advocaat, considéré comme l'homme ayant qualifié le pays pour son premier Mondial.

Curaçao évoluera dans un groupe très difficile aux côtés de l'Allemagne, la Côte d'Ivoire et l'Équateur.

●PORTUGAL-NIGERIA ULTIME TEST

La préparation du Portugal pour la Coupe du monde 2026 se précise. La Fédération portugaise a officialisé la date du dernier match amical avant le grand rendez-vous : la Seleção affrontera le Nigeria le 10 juin, au Estádio Dr. Magalhães Pessoa.

Cette rencontre, disputée à Leiria, constituera l'ultime répétition générale avant le début de la Coupe du Monde 2026, prévu le 11 juin. Avant ce duel face au Nigeria, les hommes de Roberto Martínez disputeront un premier match de préparation contre le Chili, le 6 juin, à l'Estádio Nacional du Jamor. Ces deux rencontres permettront de peaufiner les derniers réglages avant une compétition très attendue. Avec un groupe talentueux, le Portugal abordera ce Mondial avec de grandes ambitions.

LDC 2027 Ils sont déjà qualifiés

La prochaine édition de la plus prestigieuse compétition de clubs organisée par la Confédération africaine de football prend déjà forme. Bien que la saison 2025-2026 ne soit pas encore terminée, certains clubs ont déjà assuré leur place pour la Ligue des champions de la CAF 2026-2027.

Parmi les équipes qualifiées figurent les cadors du continent, ainsi que quelques surprises.

À ce jour, 23 clubs ont validé leur billet pour représenter leur pays sur la plus

grande scène du football de clubs africain.

Le MC Alger représentera l'Algérie, alors que l'ASEC Mimosas défendra les chances de la Côte d'Ivoire, tandis qu'Orlando Pirates et Mamelodi Sundowns porteront les espoirs de l'Afrique du Sud. Le Club africain sera également présent pour défendre les couleurs de la Tunisie, tout comme El Merrikh Bentiu pour le Soudan

LES 23 CLUBS DÉJÀ QUALIFIÉS

MC Alger (Algérie), Petro de Luanda (Angola), Orlando Pirates et Mamelodi

Sundowns (Afrique du Sud), Aigle Noir (Burundi), Power Dynamos (Zambie), Rahimo FC (Burkina Faso), Foullah Edifice et Horoya AC (Tchad), ASEC Mimosas (Mali), Mighty Wanderers (Malawi), UD Songo (Mozambique), Foresters FC (Seychelles), Scotland FC (Zimbabwe), FC Nouadhibou (Mauritanie), El Merrikh Bentiu (Soudan), Gaborone United (Botswana), La Cure Waves (Île Maurice), Club Africain (Tunisie), African Stars FC (Namibie), Lijabatho FC (Lesotho), Rangers International et Rivers United (Nigeria).

●LA BOSNIE-HERZÉGOVINE DÉVOILE SA LISTE POUR LE MONDIAL DŽEKO EN TÊTE D'AFFICHE

À un mois du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, la Bosnie-Herzégovine est devenue la première des 48 sélections qualifiées à dévoiler officiellement sa liste de 26 joueurs. Le sélectionneur Sergej Barbarez a misé sur un savant mélange d'expérience et de jeunesse, emmené par l'insubmersible Edin Džeko. À 40 ans, l'ancien capitaine bosnien s'appête à disputer une nouvelle phase finale mondiale, aux côtés du jeune binational Ermin Mahmic, né en Autriche.

Huit ans après l'attribution de l'organisation du tournoi aux États-Unis, au Mexique et au Canada, la 23e édition de la Coupe du monde de la FIFA — la première à 48 équipes — débutera le 12 juin au mythique Estadio Azteca, avec une rencontre inaugurale entre le Mexique et l'Afrique du Sud. La Bosnie-Herzégovine aborde



ce rendez-vous mondial avec un groupe largement composé de joueurs évoluant dans les grands championnats européens, notamment en Allemagne et en Italie. Parmi eux figurent Sead Kolašinac, Dennis Hadžikadunić et Tarik Muharemović.

Les Bosniens ont validé leur billet pour le Mondial au terme d'un parcours spectaculaire en barrages européens, éliminant successivement les Pays de Galles puis l'Italie, aux tirs au but après deux matchs nuls (1-1).

Versée dans le groupe B, la sélection bosnienne affrontera le Canada le 13 juin à Toronto avant de défier la Suisse puis le Qatar lors de la phase

de groupes. Après la Bosnie-Herzégovine, d'autres équipes devraient annoncer officiellement cette semaine leurs effectifs pour la Coupe du monde 2026, notamment la RD Congo, la Suède, la France, la Nouvelle-Zélande, la Belgique, la Côte d'Ivoire, le Japon, la Tunisie et la Corée du Sud.

En Amérique du Sud, le Brésil et l'Argentine n'ont pour l'instant communiqué que des listes élargies de 55 joueurs. Les listes finales devront être transmises à la FIFA avant le 30 mai.

Le Brésil attend toujours de statuer sur le cas de Neymar, présélectionné malgré les interrogations liées à son état physique. Le sélectionneur Carlo Ancelotti devrait trancher dans les prochains jours.

Du côté argentin, Lionel Messi est bien présent dans la présélection et pourrait devenir l'un des rares joueurs de l'histoire à participer à six Coupes du monde, à l'image de Cristiano Ronaldo avec le Portugal. En revanche, Paulo Dybala ne figure pas dans le groupe, tandis qu'Ángel Di María a déjà mis un terme à sa carrière internationale.

LIGUE 1

L'USMA, la JSS et le CRB jouent gros

Des points précieux seront en jeu pour des équipes aux objectifs bien différents en cette fin de saison.

La Ligue 1 Mobilis se poursuit aujourd'hui avec deux rencontres de mise à jour importantes dans la course au podium comme dans la lutte pour le maintien. Des points précieux seront en jeu pour des équipes aux objectifs bien différents en cette fin de saison.

Vainqueur récent de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad, l'USMA retrouve le championnat avec l'ambition de remonter rapidement au classement. Les Rouge et Noir, longtemps freinés par les reports liés à leur parcours continental, disposent encore de plusieurs matchs en retard et gardent l'espoir d'accrocher une place africaine.

Face à eux, l'ES Mostaganem joue probablement l'une de ses dernières cartes pour éviter la relégation. Les Mostaganémois restent sur une lourde défaite à domicile contre la JS Saoura (0-4) et devront montrer un tout autre



visage pour espérer résister à une formation usmiste en pleine confiance.

Sur le papier, l'USMA part favorite, mais la pression du

résultat pourrait rendre cette rencontre plus disputée que prévu.

L'affiche la plus attendue de cette mise à jour opposera la JS

Saoura au CR Belouizdad dans un duel aux allures africaines. Solide dauphin du championnat, la JSS réalise une excellente seconde moitié de saison et reste sur une démonstration offensive contre l'ESM. Le CRB, de son côté, veut profiter de ses matchs en retard pour revenir dans la lutte pour les premières places. Les Belouizdads affichent une belle régularité malgré un calendrier chargé et savent qu'un succès à Béchar relancerait totalement leurs ambitions continentales.

Cette confrontation promet une grosse bataille tactique entre deux équipes ambitieuses, avec une opposition intéressante entre la solidité collective de la Saoura et l'expérience du Chabab dans les grands rendez-vous.

Ces deux matchs pourraient avoir un impact majeur sur le classement général à quelques journées seulement de la fin du championnat.

Rafik G.

MERCATO

Bentaleb suscite l'intérêt de Tottenham et de Beşiktaş

Le milieu défensif de Lille, Nabil Bentaleb, se trouve à un tournant de sa carrière alors qu'il entre dans la dernière année de son contrat, selon FootMercato.

Son contrat actuel expirant le 30 juin 2026, l'international algérien de 31 ans devra bientôt décider s'il souhaite poursuivre l'aventure avec le club français ou relever un nouveau défi à l'étranger.

Alors que Lille a déjà proposé une prolongation de contrat, de nombreux clubs étrangers s'intéressent au milieu de terrain expérimenté. Beşiktaş a déjà pris contact via des intermédiaires, tandis que plusieurs clubs anglais surveillent sa situation – notamment son ancien club, Tottenham Hotspur. De plus, la concurrence inclut deux clubs saoudiens et un club qatari, qui proposent des alternatives potentiellement lucratives.

Depuis son arrivée à Lille en août 2023, Bentaleb s'est imposé comme un élément régulier de l'effectif. Cette saison, il a inscrit 2 buts et délivré 2 passes décisives en 36 apparitions, prouvant qu'il a encore beaucoup à apporter au plus haut niveau

COUPE D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL

Les dates des finales fixées

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a dévoilé avant-hier le programme des finales de la Coupe d'Algérie 2026, chez les dames et les messieurs, ainsi que celui de la Supercoupe d'Algérie messieurs.

La finale de la Coupe d'Algérie dames opposera le NC Béjaïa au NR Chlef, le vendredi 15 mai à partir de 16h00, à la salle Hacène-Chalane de Blida.

Les joueuses du NCB, détentrices du trophée, avaient validé leur qualification en dominant le NR Saïdali (3-0), tandis que le NR Chlef avait pris le meilleur sur l'USP Akbou sur le même score.

Chez les messieurs, l'ASV Blida croisera le fer avec l'OMK El-Milia, le samedi 16 mai à 16h00, à la salle Bleue de Béjaïa. L'ASV Blida s'était qualifiée pour la finale après sa victoire face au CASTEL Téniet El-Abed (3-0), alors que l'OMK El-Milia avait comploté son billet au terme d'un duel haletant contre le MC Alger, remporté au tie-break (3-2).

Par ailleurs, la Supercoupe d'Algérie messieurs mettra aux prises le vainqueur du match ASV Blida – OMK El-Milia avec le WA Tlemcen (champion 2026), le mardi 19 mai à 16h00, à la salle de Tipasa.

Programme des finales :

Vendredi 15 mai 2026 :

Finale Coupe d'Algérie dames : NC Béjaïa – NR Chlef (16h00, salle Hacène-Chalane, Blida)

Samedi 16 mai 2026 :

Finale Coupe d'Algérie messieurs : ASV Blida – OMK El-Milia (16h00, salle Bleue, Béjaïa)

Mardi 19 mai 2026 :

Finale de la Supercoupe d'Algérie messieurs : Vainqueur (ASV Blida – OMK El-Milia) – WA Tlemcen (16h00, salle de Tipasa)

CF AKBOU EN MISSION UNAF

Objectif : la CAF Champions League

Le CF Akbou prendra part au tournoi qualificatif de l'UNAF pour la Ligue des champions féminine de la CAF, qui se tiendra fin août 2026 en Tunisie, a annoncé avant-hier le champion d'Algérie sur ses réseaux sociaux. Outre le CF Akbou, le tournoi

qualificatif regroupera les championnes de Tunisie (Sousse), d'Égypte (Al Masry) ainsi que du Maroc, dont l'identité n'est pas encore connue, ajoute la même source.

Les « Gazelles de la Soummam » tenteront cette fois de se frayer

un chemin vers la qualification à la phase finale de la plus prestigieuse compétition continentale, espère la formation algérienne dans son communiqué.

Pour rappel, le CF Akbou (70 points) a été sacré champion d'Algérie pour la saison 2025-

2026, après avoir largement dominé la compétition avec 10 points d'avance sur son poursuivant direct, la JS Kabylie (60 points). Il s'agit de son troisième titre consécutif.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20 D'ATHLÉTISME

L'Algérie désignée pays hôte

La Confédération africaine d'athlétisme a attribué à l'Algérie l'organisation des Championnats d'Afrique U18 et U20 prévus en 2027, à l'issue de la réunion de son bureau exécutif tenue à Accra (Ghana).

Cette décision a été entérinée lors du Conseil de l'instance continentale, consacré à la gou-

vernance et aux bilans de l'athlétisme africain.

Par ailleurs, les Championnats d'Afrique seniors 2028 ont été confiés au Botswana, tandis que l'édition 2030 se déroulera à l'île Maurice. La réunion, dirigée par le vice-président Jackson Tuwei en l'absence du président pour raisons de santé, s'est tenue en

présence de responsables de World Athletics et des autorités ghanéennes. Les compétitions de la 24e édition des Championnats d'Afrique seniors se dérouleront du 12 au 18 mai à Accra, avec la participation attendue d'une cinquantaine de pays, dont l'Algérie. Celle-ci sera représentée par Ammar Medhi Rawana au saut à

la perche, Younes Ayachi au saut en hauteur, Zahra Tatar au lancer du marteau, Mohamed Ali Gouaned sur 800 mètres, Diaa Boudoumi au décathlon, Tarek Hussein au saut en longueur, ainsi qu'Ismail Ben Hamouda, Souad Azzi, Melissa Touloum et Souheil Abderrahmane Alaoui dans les épreuves de marche.

BASKET

Les finales de Dame coupe avancées

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé, avant-hier, l'avancement des finales de la Coupe d'Algérie 2026 (dames et messieurs), initialement programmées le 16 mai, au vendredi 15 mai à la salle ovale du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

« La finale dames opposera l'USM Alger au MC Alger à partir de 14h45, alors que la finale messieurs mettra aux prises le NB Staouéli au MC Alger à 17h00 », a précisé l'instance fédérale.

Selon la même source, ce changement intervient pour des raisons techniques et orga-



nisationnelles, notamment afin de garantir de meilleures conditions de retransmission télévisée en direct et d'assurer une couverture médiatique optimale de cet important rendez-vous sportif national.

Tenant du trophée chez les messieurs, le NB Staouéli a validé son billet pour la finale après sa victoire face au TRA Draria (60-53), tandis que le MC Alger s'est qualifié aux dépens du WO Boufarik (78-74).

Chez les dames, le MC Alger a décroché sa qualification en dominant la JF Kouba (64-55), alors que l'USM Alger a créé la surprise en éliminant le GS Cosider (66-53).

La FABB a également réaffirmé sa volonté de réunir les meilleures conditions organisationnelles et sportives afin d'assurer la réussite de cet événement national.

PARA-CYCLISME AFRICAIN

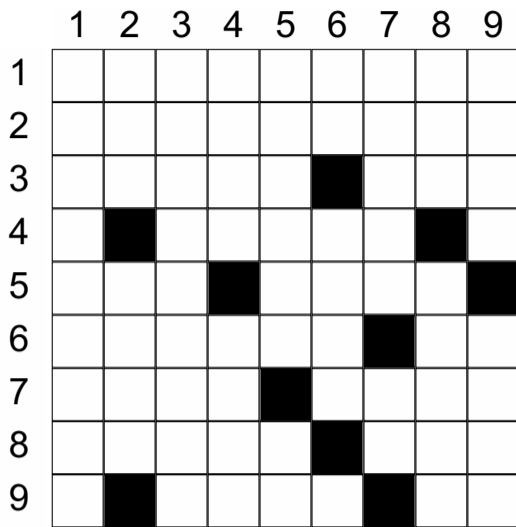
Aymen Djaber décroche l'argent

L'Algérien Aymen Djaber a remporté la médaille d'argent au scratch lors des Championnats d'Afrique 2026 de para-cyclisme sur piste, disputés au vélodrome d'Abuja (Nigeria). Il s'est incliné en finale face à l'Égyptien Islam Abou Zaid.

Il s'agit de la deuxième médaille d'argent pour l'Algérie dans cette compétition, après celle de Zine-Eddine Merabet en poursuite individuelle. Déjà engagé en poursuite individuelle sans atteindre la finale, Djaber s'est bien rattrapé en décrochant ce podium, offrant une nouvelle distinction à la sélection algérienne.

L'équipe nationale algérienne, composée de coureurs valides et de para-cyclistes, poursuit sa participation aux Championnats d'Afrique organisés du 10 au 17 mai à Abuja, sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi

Mots Croisés



Horizontalement

1- Elle met l'argent dedans. 2- Troublés. 3- Habitude bizarre, souvent agaçante - Quantité d'objets mis les uns sur les autres. 4- Partie dure qui recouvre le bout des doigts - 5- On le respire - Nom gaélique de l'Irlande. 6- Formée de graisse - N. Stambouli 7- Jeune fille - Liquide qui circule dans les plantes. 8- Frère du père ou de la mère - Partie tendre du pain. 9- Nom gaélique de l'Irlande - Devant les sciences ou les lettres.

Verticalement

1- Petit rongeur de la taille d'une souris, qui vit dans les champs. 2- Recueil de bons mots - Téhéran en est la capitale. 3- Manque de connaissances. 4- Application - Rendu sale. 5- On s'assoit dessus - Terminaison de verbes. 6- En bourgogne - Parcourues des yeux. 7- Intenter un procès - Etat-major. 8- Roue creusée en forme de gorge - Désir soudain d'avoir, de faire quelque chose. 9- Crochet en S - Ville de France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tronlucide
Translucide
Tronlucide
Tronlucide

Mattelasser
Matelacer
Matelasser
Mâtelasser

Saponifier
Saponifier
Saponifier
Sapaunifier

Sarcophage
Sarcôphage
Sarcophage
Sarcophage

Les mots fléchés

DISPENSE	MOBILIER	PETITE	ACCOMPLIS	PETIT PARASITE	FÉCOND BOURRA D'EXPLO-SIFS	ENNUYEUSE
ÉTONNANT	MATADOR	BANNIÈRE	ÉGARER BLOC DE PIERRE			
BAUGE				FIT BRILLER LES POMPES VÉRIFIA		
CONSIGNA		DÉLUGES SE MOQUE				
RAPETAS-SÉE					CRI DE DOULEUR FORMULÉ	
STUPEFAIT			PREMIÈRE FEMME CAPITALE : MONTEVIDEO		DÉCHIF-FRÉE OUIËS	
SEUL SAUPOUD-RER		FAÇONNÉES EXISTANT				
				SENSATION AUDITIVE BONNE ACTION		OBSERVER
CITÉ DE CARNAVAL	CHANCE-LANTE IDÉE FIXE					DANS
		ÉPOPÉE FAMILIALE ABRI DE CAMPEUR			BOLET VITICUL-TEUR	
REÇU DESSUS DE PANIER				POISON DE SERPENT DÉTECTIVE BELGE		
		CACHÉ PARESSEUX			PETIT CUBE LES GENS	COULEUR
ENSEIGNANT	CÉLÈBRE ÉCOLE POURVU		DESSERT LACTÉ ÉTAT DES USA			
			PAS ACQUIS CONIFÈRE À BAIES			LISIÈRE DE BOIS
ENZYME D'UN SEUL TON		IRLANDE NATIONS UNIES			APRÈS TOI ON LE CHANTE EN COUPLE	
		UNIVERSITÉ ANGLAISE SORTI DU CHOU				VOIE RAPIDE ÉTÉ CAPA-BLE DE
PARLA AVEC VÉHÉMENTE CONVIVE			AUDACE			
				ATTACHÉE		

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :

Compositeur de musique autrichien

ACTINIUM	GAMMA	PLAY-BACK
ADRAR	GOBELET	PYTHON
ANGÉLIQUE	GORGONE	RADIUS
ANGORA	GOYAVE	RAMSÈS
ARGOT	HALO	RAPHIA
AURORALE	HAMAMÉLIS	RAQUETTE
BONZE	HAUT	RÉSINE
CASQUE	JURISTE	SAHEL
CIPPE	JUSTICIER	SAMOVAR
CITADELLE	KRAFT	TCHADOR
COLOMBIE	LARYNGITE	TONUS
COPRAH	LÉZARD	TUMEUR
CROCHET	LIONCEAU	VACCIN
DJERBA	MAGAZINE	VACHETTE
EGÉRIE	MANIOC	VIKING
EPHEDRA	NOVEMBRE	VILENIE
ESTRAGON	OASIS	VOYOU
ETALONS	ORIENT	XYLOL
FELLAGHA	PAGODE	ZIRCONE
FEUTRAGE	PARRAIN	
FRANGIN	PHOTON	

A	U	R	O	R	A	L	E	C	A	S	Q	U	E	G	N	I	K	I	V
N	A	S	S	D	G	S	E	E	A	L	C	L	S	R	A	K	H	J	I
G	U	N	R	N	E	O	S	V	O	R	E	C	O	U	C	M	U	B	L
O	E	A	G	S	O	T	R	L	A	Z	G	D	R	A	I	S	M	U	E
R	R	R	M	E	R	L	Y	G	A	Y	A	O	B	O	T	D	A	A	N
A	N	A	B	A	L	X	A	R	O	H	O	Y	T	I	C	E	A	R	I
D	R	I	G	M	C	I	D	T	C	N	A	G	C	T	C	H	A	R	E
J	P	O	G	I	E	P	Q	T	E	L	E	I	H	N	F	V	E	C	E
E	N	H	P	N	A	V	N	U	P	E	E	E	O	A	O	A	O	T	N
R	S	P	O	G	A	I	O	R	E	R	F	I	P	M	R	I	R	S	I
B	E	I	O	T	A	R	A	N	L	C	L	E	A	H	N	P	U	K	S
A	A	D	L	R	O	Q	F	A	R	E	I	S	L	A	E	N	O	F	E
E	E	C	R	E	U	N	R	G	N	J	Z	T	M	L	O	D	E	C	R
I	O	A	T	E	M	Y	N	I	O	I	U	E	A	T	A	U	R	A	N
B	P	R	T	I	N	A	Z	I	R	B	I	R	V	D	T	G	I	A	O
M	O	T	I	G	N	A	M	C	C	R	E	O	I	R	E	H	H	A	H
O	E	N	I	E	G	I	O	A	E	C	Y	L	A	S	P	L	S	A	T
L	L	T	Z	A	N	N	U	G	H	O	A	G	E	A	T	I	L	U	Y
O	E	A	M	E	E	T	E	M	U	T	E	V	R	T	S	E	A	E	P
C	L	E	H	A	S	T	U	M	E	U	R	E	T	T	E	H	C	A	V

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

1- GUERIR - PENAUD - SCERLAT - ETE - SEUL - VU - CAR - MEDIAS - CIAO - AVE - REDACTEUR - AUMONE - VINT - FUSAIN - OC - RE - TESTEES - FISC - NIET - UNE - OPTER - GRUE - GNOLE - GIROFLE - BOSSELE - ES - BASSET - ISSU - LESE - ASPIRES - RODA - PLEIN - RA - RELAIE - ROTIR - OSEES - AMENEES.

VERTICALEMENT

1- RUSE - VAURIEN - ALORS - ECUMEUSES - OBSEDEE - GRELE - MA - COLOSSALE - IL - DROIT - PESEE - AS - PREVIENNENT - ST - PI - RUADE - SIEGE - ALEA - OPA - SA - STERILISE - ETC - CV - ET - RESPIRE - RN - ACTIVE - GO - SINON - AERIEN - SURFEUR - TE - ZUT - AUTO - NULS - ERIE - DECOR - CREEE - TSARS.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- INTIMIDER. 2- NARRATIVE. 3- TU - ARO - MES. 4- EST - TUE. 5- NEIGE - SIL. 6- TENIAS - SU. 7- IUT - UELE. 8- OSEE - NOUS. 9- NERVOUSITE.

VERTICALEMENT

1- INTENTION. 2- NAUSEEUSE. 3- TR - TINTER. 4- IRA - GI - EV. 5- MARTEAU. 6- ITOU - SENS. 7- DIMES - LOI. 8- EVE - ISENT. 9- RESOLU - SE.

4x4

Phrétique - Visionneuse
Lacération - Tournebroche

BIFFE-TOUT : BLONDES



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

LA CASA DE PAPEL CONTINUE

L'univers de La Casa de Papel est loin de s'arrêter. Après le succès du spin-off Berlin, Netflix préparerait plusieurs nouveaux projets inspirés de la célèbre série espagnole. Même si une saison 6 n'a pas encore été officialisée, de nouvelles intrigues autour de personnages emblématiques seraient déjà en développement, notamment une série consacrée au colonel Tamayo. Avec plus de 2,5 millions de vues, les internautes se disent partagés entre enthousiasme de retrouver l'univers de la série et crainte de voir la franchise perdre son originalité.

9/10 TOXICITÉ OU TENDANCE ?



Lors d'une émission télévisée consacrée aux relations toxiques, l'acteur, Mohamed Khassani a déclaré que les femmes seraient plus toxiques que les hommes. Il a également estimé que, chez certaines femmes de la nouvelle génération, le fait d'adopter un comportement toxique envers les hommes est parfois perçu comme une mode. Des propos qui divisent. Avec plus de 104k vues, certains internautes y voyant une généralisation excessive, jugeant ses propos injustes et stéréotypés, tandis que d'autres estiment que cela reflète une part de vérité et que certaines rappeuses occidentales, influenceuses et personnages de films ont banalisé les comportements toxiques envers les hommes, au point que certaines jeunes filles considèrent désormais la gentillesse comme une naïveté et une faiblesse.

8/10
TALENTS

«QUI FERONT DEMAIN» UN DZ DANS LE TOP50

Le magazine Le Nouvel Obs a sélectionné 50 jeunes talents «qui feront demain». Parmi eux, Neil Zeghidour, Franco-algérien spécialiste de l'IA vocale, formé à Dauphine et à l'ENS, passé par Facebook AI, puis cofondateur de Kyutai et dirigeant de Gradium. Il développe Moshi, une IA conversationnelle en temps réel, multilingue et vocale, visant à concurrencer OpenAI et Google. En 2025, Gradium lève 60 M€. Fils du journaliste Slimane Zeghidour, il mise sur une IA centrée sur la voix plutôt que le texte. Entre admiration pour un «génie de l'IA» et débats sur la domination des géants US, les réactions oscillent entre fierté et scepticisme. Plus de 64k internautes ont regardé des publications sur le sujet.



7/10
TARIF
EXIGÉ POUR
UN BÉBÉ



La vidéo filmée par une femme a suscité l'indignation sur les réseaux sociaux après que l'auteure a affirmé qu'un chauffeur de taxi assurant la liaison entre Chlef et Sidi Bel Abbès lui aurait imposé de payer une place supplémentaire pour son nourrisson, malgré le fait qu'elle comptait le garder dans ses bras durant tout le trajet. Selon elle, le siège est finalement resté vide. Avec plus de 52k vues, de nombreux internautes ont dénoncé un manque d'humanisme et une pratique jugée abusive envers une mère voyageant avec son bébé.

6/10 MOI, MOI ET MOI ?



Lors d'une émission télévisée consacrée aux relations toxiques, l'acteur, Ahmed Meddah a reconnu avoir une personnalité narcissique. L'acteur a affirmé que chaque individu possède une part de narcissisme, la différence se situant uniquement dans le degré. Il a ajouté que son propre taux de narcissisme pourrait parfois atteindre les 70%. Cette déclaration, assumée et provocatrice, relance le débat sur la banalisation du narcissisme et la frontière entre confiance en soi et comportement toxique. Avec plus de 37k vues, les internautes se montrent divisés entre ceux qui saluent sa franchise et ceux qui estiment qu'il normalise un trait de personnalité problématique.

5/10 ABDERRAHMANE ABOUZAHRA N'EST PLUS



Le monde artistique arabe est en deuil suite à la disparition d'Abderrahmane Abouzahra, décédé le 11 mai à 92 ans après une longue maladie. Figure majeure du cinéma, du théâtre et de la télévision égyptienne, il laisse derrière lui une carrière marquée par des rôles emblématiques et une présence artistique forte. Réputé pour son talent, sa voix singulière et son professionnalisme, il demeure une référence incontournable du paysage culturel arabe. Avec plus de 12k réactions, les internautes rendent hommage à une légende du cinéma arabe dont les œuvres ont marqué plusieurs générations.

4/10 EMPRISE URBAINE

Des images circulant sur les réseaux sociaux montrent un groupe d'individus en train de frapper et piétiner un homme au sol, ont suscité plus de 6k réactions et une forte indignation. Selon certaines pages, la victime serait un locataire résidant à El Hamiz (Alger) qui aurait refusé la présence de supposés dealers effectuant leurs activités illégales devant son domicile. Il leur aurait demandé de quitter les lieux, avant d'être agressé par ces derniers peu après. Ce type de situation illustre un phénomène récurrent dans certains environnements urbains : l'installation de groupes liés au trafic de drogue dans des espaces résidentiels. Leur présence devant les immeubles ou dans les rues proches crée une forme d'appropriation informelle de l'espace public, souvent accompagnée d'intimidation implicite. Des internautes soulignent que leur présence limite la capacité des habitants à intervenir ou à faire valoir leur droit à la tranquillité, par crainte de représailles.

3/10

100 MOUTONS POUR LES DÉMUNIS



Le créateur de contenu algérien Kaki Boumellal a réussi à réunir plus de 100 moutons pour les distribuer aux familles démunies, à l'occasion de l'Aid El Adha. Cette initiative humanitaire est saluée comme un bel exemple de solidarité et d'entraide entre citoyens, reflétant l'esprit de partage au sein de la société algérienne. Une action caritative forte qui montre l'impact positif des influenceurs lorsqu'ils mobilisent leur audience pour des causes sociales concrètes. Avec plus de 5 500 réactions, les internautes saluent massivement l'initiative, qualifiée d'exemplaire et inspirante pour la solidarité sociale.

2/10

ABRICOTS À PRIX D'OR



Malgré une abondance visible des abricots à travers plusieurs régions d'Algérie, les prix de ce fruit de saison continuent de surprendre les consommateurs. Avec plus de 350 réactions, beaucoup assurent que les abricotiers sont présents presque partout, mais cela ne semble pas freiner la hausse des prix sur les marchés. Entre coûts du transport, spéculation et variations de l'offre selon les régions, les nombreux citoyens peinent à comprendre pourquoi un fruit aussi répandu reste vendu à des prix excessifs.

1/10

ANAS À LA KINGS LEAGUE

Présence remarquée du rappeur algérien Anas au cœur de la Kings League. Après avoir marqué la scène rap, l'artiste s'affiche désormais pour soutenir ce projet footballistique innovant mêlant sport et divertissement. Avec plus de 100 émojis, les internautes saluent la présence d'Anas dans un événement moderne et estiment que sa participation apporte encore plus de visibilité à la Kings League.

PROMOTION DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Fateh Boutbig salue le rôle de l'Algérie

Le président du Parlement africain, Fateh Boutbig, a mis en avant, hier, l'attachement constant de l'Algérie au renforcement de sa présence sur le continent africain et de la défense des causes justes de ses peuples.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Boutbig a affirmé que son élection à la tête du Parlement africain «ne constitue pas une consécration personnelle», mais représente plutôt «une reconnaissance de la place qu'occupe aujourd'hui l'Algérie aux niveaux continental et international et de son leadership dans la défense des causes du continent africain et la promotion de l'intégration africaine». Il a souligné que le soutien dont il bénéficie de la part du président de la République reflète «l'attachement constant de l'Algérie au renforcement de sa présence et son influence sur le continent africain et la défense des causes justes de ses peuples». Dans cette optique, le président du Parlement africain a insisté sur le fait que «la véritable intégration africaine doit reposer sur le respect de la

souveraineté des États, la consolidation des principes de coopération et la réalisation d'un développement global et durable au profit des peuples africains», ajoutant que cette vision est portée par le président de la République. Boutbig a également affirmé que «l'Algérie, sous la conduite du président de la République, réaffirme aujourd'hui son engagement constant à accompagner les pays africains et à soutenir tous les efforts en faveur de la paix, du développement, du dialogue et de l'intégration», en partant de sa «conviction profonde que l'avenir de l'Afrique se construit par l'unité de ses peuples et à travers un partenariat prometteur, juste et équilibré, garantissant la dignité et les intérêts des peuples». Il a, enfin, adressé, en son nom et au nom du bureau du Parlement africain, «ses salutations et sa reconnaissance» au président de la République pour «son accompagnement sincère et le soutien constant apporté par l'Algérie aux

objectifs du Parlement africain, de l'Union africaine et aux aspirations des peuples du continent à un avenir plus stable et prospère». Pour rappel, Boutbig a été porté à la tête de l'institution panafricaine pour la législature 2026-2029, lors de la session extraordinaire du Parlement panafricain tenue le 30 avril à Midrand, en Afrique du Sud, après avoir obtenu la majorité des suffrages avec 119 voix sur 152. Cette élection consacre l'aboutissement d'un processus entamé au niveau du groupe géopolitique de l'Afrique du Nord, au sein duquel Boutbig s'était déjà imposé lors des primaires organisées la veille, en recueillant 19 voix contre 4 pour ses concurrents. L'élection de Boutbig à la majorité est intervenue dans un contexte de large consensus au sein du Parlement panafricain, où il était le candidat du consensus pour le Groupe Afrique du Nord, reflétant ainsi la confiance dont jouit le Parlement algérien au niveau régional et continental. Dans une allocution après son élection, Boutbig a indiqué que son élection représentait «la victoire d'une volonté africaine unie», avant de présenter les grandes lignes de son programme d'action, s'engageant à renforcer le rôle du Parlement panafricain à consolider sa voix et à le rapprocher davantage des citoyens. Boutbig a également indiqué que «l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, continue de jouer un rôle central dans le soutien aux causes africaines, la promotion de la paix, le renforcement de l'intégration économique et la consécration du principe des solutions africaines aux problèmes africains», affirmant que «ce rôle s'inscrit dans la continuité d'un long parcours de lutte et d'un engagement constant en faveur des causes justes».

R. N.

MÉMOIRE ET HISTOIRE

Des assises nationales bientôt lancées

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a révélé, hier, à Alger, que son secteur avait entamé les préparatifs pour le lancement des assises nationales de la mémoire et de l'histoire et l'élaboration d'un projet de loi relatif à la mémoire nationale, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. Lors d'une visite de courtoisie effectuée au siège de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Tacherift a salué les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, liées au lancement des assises nationales de la mémoire et de l'histoire et à l'élaboration d'un



projet de loi relatif à la mémoire nationale, soulignant que le secteur «a entamé les préparatifs de ces deux projets qui constituent un acquis national et un héritage historique pour les prochaines générations», précise la même source. Le président de la République avait instruit, à

l'occasion de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, de procéder à la concrétisation de deux projets liés aux assises nationales de la mémoire et de l'histoire et à la préparation d'un projet

de loi relatif à la mémoire nationale, «par fidélité aux martyrs des massacres du 8 mai 1945 et aux martyrs de l'Algérie». Au cours de sa visite au siège de l'ONM, le ministre a renouvelé ses félicitations au moudjahid Amar Boumezrag, plébiscité secrétaire général de l'Organisation, affirmant que l'ONM est «un partenaire clé pour le secteur dans la sauvegarde de la mémoire nationale et la défense du message des martyrs et des moudjahidine». Cette rencontre a été l'occasion pour le ministre d'écouter les préoccupations et suggestions des membres du secrétariat national de l'ONM, saluant «leur engagement permanent à servir le pays et à préserver les constantes nationales».

APS

PRÉPARATIFS DES LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Tebboune préside une réunion de travail

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail, consacrée à l'examen des derniers préparatifs des élections législatives, prévues le 2 juillet prochain, à travers le territoire national et auprès de la communauté algérienne à l'étranger, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion de travail, consacrée à l'examen des derniers préparatifs des élections législatives, à travers le territoire national et auprès de la communauté algérienne à l'étranger», lit-on dans le communiqué. La réunion s'est déroulée «en présence des responsables concernés par cette opération», ajoute la même source.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE

30 morts et 1593 blessés en une semaine

Trente personnes sont décédées et 1 593 autres ont été blessées dans 1 329 accidents de la route survenus durant la période du 3 au 9 mai courant, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret, avec 4 morts et 50 blessés, suite à 22 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 547 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (53 incendies), Oran (38) et Blida (25). S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffages et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 7 interventions pour la prise en charge de 10 personnes incommodées par ce gaz, note la même source, déplorant, toutefois, le décès d'une personne à Béjaïa.

COUPE DU MONDE 2026 DE KUNG-FU WUSHU/

Athimi Marouane Abdelmohcine représente l'Algérie

Le combattant de kung-fu wushu Athimi Marouane Abdelmohcine représentera l'Algérie lors de la Coupe du monde de sanda (11-16 mai) à Macao en Chine, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline. L'instance fédérale a indiqué dans un communiqué que le combattant s'est envolé, lundi dernier, vers Macao pour prendre part à cette compétition, accompagné du président de la Fédération, Ryad Bouanik, qui a tenu à être présent afin de lui assurer les meilleures conditions logistiques et morales. Le représentant algérien sera également accompagné de l'entraîneur national de sanda, Ahmed Feni, qui a supervisé sa préparation technique et physique en vue de ce rendez-vous de haut niveau. La Fédération algérienne de kung-fu wushu a souligné que l'édition 2026 de la Coupe du monde de sanda revêt une importance particulière, en raison du niveau élevé des participants, avec la présence des meilleurs athlètes mondiaux et des premiers classés de la discipline. Concernant les ambitions du sportif algérien, la même source a indiqué qu'Athimi Marouane vise à hisser haut le drapeau algérien, dans un contexte marqué par la progression notable du kung-fu wushu en Algérie ces dernières années, grâce au travail de formation et au suivi continu des athlètes.